

Éditrice responsable : Anne-Hélène Lulling  
Rue Marie-Henriette, 19-21 à 5000 Namur

bpost  
PB- PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE  
MassPost Namur P801127

Exp. L'Interfédé  
Rue Marie-Henriette 19-21 • 5000 Namur

La revue trimestrielle  
du secteur de l'insertion  
socioprofessionnelle  
Trimestriel • 1<sup>er</sup> trimestre 2023

NUMÉRO  
103

# L'essor



Précarité,  
pas une  
fatalité

# ∴ Sommaire



Ce numéro de l'essor, consacré à la précarité d'une partie de notre public, nous a posé un sacré défi en termes d'illustration. Comment en effet choisir des photos pour accompagner les différents articles sur un sujet aussi sensible ?

Une fois n'est pas coutume, nous avons décidé de collaborer avec Layla Aerts, une photographe professionnelle, engagée socialement. Les photos qui illustrent ce numéro proviennent de la série "Poverty in Belgium", des reportages qu'elle a réalisés aux quatre coins du pays, en prenant chaque fois le temps d'expliquer son objectif : sortir la pauvreté de son invisibilité.

Diplômée de l'Académie Saint-Luc de Bruxelles, avec une thèse sur l'éthique et l'esthétique dans la photographie documentaire, Layla Aerts réalise des clichés qui questionnent nos préjugés. Avec cette série de tranches de vie, elle donne à voir une réalité souvent discrète. Aujourd'hui, en Wallonie, environ une personne sur cinq vit une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Ce n'est pas parce qu'on cache cette réalité, qu'elle n'existe pas. Et ce n'est pas parce que ce public a tendance à s'isoler du reste de la société qu'il ne faut pas en tenir compte. Une réalité difficile qu'une partie de notre public vit au quotidien et à laquelle nous sommes tous de plus en plus confrontés dans le secteur.

<https://laylaaerts.be>

Photo de couverture : Layla Aerts

Le numéro 104 sortira en juin 2023.

Son thème : Recrutement et accroche des stagiaires en CISP

Contact : Véronique KINET  
081/74.32.00

E-mail : [secretariat@interfedeb.be](mailto:secretariat@interfedeb.be)

## Éditorial - Eric Albertuccio 3

### Dossier

Intro - La réalité des stagiaires CISP : entre obstacles en cascade et ressources incroyables 4

État des lieux de la précarité en Wallonie 5

Précarité et stagiaires en formation CISP : quelques repères statistiques 9

Le serpent qui se mord la queue 12

Renforcer l'accompagnement psychosocial dans les CISP. Un appel à projets dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie 14

Perspectives en termes de mobilité 14

La précarité au féminin, une précarité au carré ? 16

Habiter la précarité, répondre à la nécessité 20

Apprendre à calculer, et à bien manger 24

Réduire les inégalités, quels enjeux, quelles luttes, quels points d'appui ? 26



### Il y a près de 50 ans naissaient les premières initiatives d'insertion socioprofessionnelle.

Les deux chocs pétroliers des années 70 plongeait notre société dans une profonde crise économique, révélant une nouvelle question sociale : le chômage structurel, de masse. Les autorités publiques y ont réagi en proposant, entre autres, accompagnement et formation à des travailleurs qualifiés ayant perdus leur emploi. Mais pour les non qualifiés, rien !

### C'est pour répondre à ce vide que des associations ont développé des projets à destination de ce public ; projets destinés à développer leur émancipation sociale et professionnelle.

Ce n'est donc ni en sous-traitance des services publics, ni en concurrence de ceux-ci que le secteur des CISP s'est constitué, mais bien pour combler les carences des pouvoirs publics.

### Face au manque de volonté des autorités à proposer des initiatives constructives,

valorisantes et émancipatrices à un public précaire, le secteur des CISP s'est positionné dès son origine dans cet interstice du travail social, construisant, dans les faits, un ambitieux projet politique : celui d'une société inclusive pour toutes et tous.

Aujourd'hui, après plus de 20 ans d'inefficacité des politiques d'activation, nous faisons le constat que celles-ci ont généré bien plus d'exclusion sociale et de précarité que d'emploi.

### En sortie de crise sanitaire, alors que nous nous retrouvons englués dans les crises économiques,

climatiques ou encore sécuritaires, les travailleurs sociaux et médicaux témoignent d'une situation sociale catastrophique. Et qu'avons-nous en réponse de la part des autorités publiques ? Un silence absolu, assorti de saillies méprisantes arguant de pseudo métiers en pénurie, de fraude sociale, et d'une prétendue paresse des demandeurs d'emplois. Mais concrètement, aucune réponse constructive et pertinente n'est proposée. Une fois de plus, les pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur des enjeux.

### Alors, comme il y a 50 ans, les acteurs de terrain jouent une nouvelle fois les vigies,

et témoignent de l'émergence d'une question sociale grandissante. Une partie importante de notre public – des personnes exclues, précaires, éloignées du marché de l'emploi – a disparu des radars et ne répond plus présent à nos propositions. Comme si, après de trop nombreuses années à avoir été exclues du match, mises sur la touche, elles rechignaient à présent à jouer le jeu, à répondre à la convocation du coach voire aux avertissements de l'arbitre. Il y a là révélation d'un problème démocratique qui s'exprime par une désaffiliation sociale de masse, consommée et assumée.

Avec les personnes qui arrivent malgré tout à pousser la porte d'un CISP, plus vulnérables que jamais, nos équipes font preuve d'innovation pour lutter contre la précarité qui frappe tous les aspects de leur vie. Comme les pionniers du secteur il y a 50 ans, le secteur se retrouve encore une fois les manches pour les oubliés, les mis à la marge. Mais en l'absence de politiques publiques ambitieuses, cela n'est plus suffisant.

Ce numéro de l'Essor fait écho à ce qui est vécu sur le terrain, aux témoignages et préoccupations exprimées par nos équipes. Nous tentons de comprendre ce qui est en jeu, d'oser entrer dans la complexité, d'analyser ce que les faits et l'intuition nous révèlent au quotidien. Notre démarche vise ainsi à alerter, et à interpeller politiquement, au nom de notre public, pour toutes ces personnes qui peinent à être entendues et à être prises en compte.

ERIC ALBERTUCCIO

Président de l'Interfédé





# La réalité des stagiaires CISP : entre obstacles en cascade et ressources incroyables

**Si les crises n'ont pas le pouvoir de changer les gens**, elles ont celui de révéler les situations dans lesquelles ils évoluent. Après les différentes crises que nous avons vécues et vivons encore (covid, inondations ...), un sentiment d'urgence face à certaines situations plus que précaires s'est installé dans l'accompagnement des stagiaires CISP. Le constat est le même partout. Aucune catégorie de stagiaires n'est épargnée, de l'apprenant en alphabétisation à celui en formation métier.

**Enfin de quoi parle-t-on ?** Quelle est la réalité en Wallonie et plus particulièrement dans les CISP ? Nous verrons que les implications de cette précarisation sont très variées et ont un impact direct sur toutes les dimensions de la vie personnelle et professionnelle des stagiaires : logement, garde d'enfants, alimentation, soins de santé physique ou mentale, estime de soi... En effet, la satisfaction de ces besoins élémentaires est une condition première en faveur de l'apprentissage et de la capacité d'attention portée par celui en formation. Ces besoins agissent, par ailleurs, dans un second temps pour l'accès et le maintien dans un emploi durable.

**Tous ces enjeux peuvent impacter la formation** en donnant lieu à des phénomènes d'absentéisme et de décrochage. Comment apprendre sereinement quand on est sans cesse rappelé à l'ordre par les tracasseries financières, domestiques, médicales qui entravent notre quotidien ? Si plusieurs facteurs jouent sur le décrochage des publics en formation, la précarisation croissante de ces derniers est bel et bien une des multiples causes agissant sur les difficultés à se mobiliser vers une dynamique formative mais également à tracer des perspectives vers l'avenir. Cet angle d'analyse méritant de s'y attarder plus en détail, il sera l'objet du prochain numéro de l'Essor avec la présentation de l'étude RASTA de l'Interfédération des CISP.

**Cependant, à y regarder de plus près**, ces difficultés grandissantes ne sont pas une fatalité. Les acteurs du secteur ISP soulignent tous les ressources que mobilisent les stagiaires pour surmonter ces situations et cheminer malgré tout dans leurs projets sociaux et professionnels. A leur niveau, chaque structure met également en place des initiatives internes pour soutenir au mieux les stagiaires. L'intensification de l'accompagnement psychosocial en est un exemple. Car, finalement, seule une approche au plus près de la réalité des stagiaires, orientée vers une approche compréhensive, basée sur la confiance et l'écoute permet de mettre en lumière les conditions de vie des stagiaires et de tenter d'y trouver des solutions...

**Toutes ces questions, réflexions ...** ont été le point de départ qui a motivé l'écriture de ce numéro de l'Essor. Tout au long des pages, et chiffres à l'appui, nous poserons les bases de ce que représente la précarité en Wallonie, et plus particulièrement pour le public CISP. Nous partirons ensuite à la rencontre de ces acteurs de terrain pour observer comment les professionnels peuvent faire face aux situations de précarité rencontrées et à travers quelles initiatives et moyens d'actions ils interviennent dans une logique de soutien et de valorisation des stagiaires.

**Je vous souhaite une lecture riche**, inspirante et qu'elle puisse vous aider dans votre travail au quotidien. ●

**MAUDE BERTRAND,**  
*Rédactrice en cheffe de l'Essor*



# État des lieux de la précarité en Wallonie

DOSSIER

Il est difficile d'avoir une vision simple et univoque de la pauvreté et de la précarité en Wallonie, parce que les indicateurs sont nombreux et que les manières de concevoir ou d'étudier la pauvreté sont également variées. Cependant, on peut raisonnablement affirmer que la pauvreté est importante en Wallonie.<sup>1</sup>

Du point de vue des revenus, 17,3% de la population wallonne vit sous le seuil de pauvreté. Ce dernier est fixé à 60% du revenu équivalent médian belge. Pour prendre en compte le fait que les besoins des ménages varient selon leur taille (un ménage de cinq personnes a besoin de revenus plus élevés qu'un isolé), mais qu'il y a des économies d'échelles (un ménage de 5 n'a pas besoin de revenu aussi élevés que la somme des revenus de cinq ménages d'isolé), le seuil de pauvreté varie selon les types de ménages. Pour les revenus perçus en 2020, le seuil de pauvreté pour une personne seule s'élevait à 1293€ net par mois<sup>2</sup> alors que pour une famille de deux adultes et de deux enfants, de moins de 14 ans, il s'élevait à 2715€ nets par mois. Près d'un cinquième de la population wallonne fait partie d'un ménage dont le revenu est inférieur à ce seuil. Cela n'est vraiment pas négligeable.

Du point de vue des conditions de vie, on constate qu'en Wallonie de nombreux ménages doivent se priver. Les indicateurs de "privation matérielle et sociale" rendent compte de ce phénomène. Par exemple, en 2021<sup>3</sup>, 30,6% de la population n'avait pas les moyens de partir en vacances une semaine par an (même en Belgique), 32,8% avait moins de 1100€ d'épargne disponible pour faire face à une difficulté imprévue, 14,2% n'avait pas les moyens d'avoir des loisirs réguliers (sport, cinéma...), 11,3% n'avait pas les moyens de retrouver des amis une fois par mois pour diner ou boire un verre, 10,6% n'avait pas les moyens de remplacer ses vêtements usés par des neufs, 6,1% faisait face à des arriérés de paiement (factures, loyers, emprunt, etc.), 5,9% n'avait pas les moyens de chauffer correctement son logement, 5,4% n'avait pas les moyens d'avoir une voiture.

S'il est difficile de synthétiser en un chiffre le niveau de la pauvreté, il est encore plus

compliqué d'en appréhender les évolutions.

De ce point de vue, les constats divergent selon les indicateurs. Selon le taux de risque de pauvreté et les indicateurs de privation, la situation serait stable. En effet, depuis 2004 (année de la première enquête SILC), le taux de risque de pauvreté en Wallonie évolue autour de 18%, sans que l'on puisse identifier une tendance générale à la hausse ou à la baisse. Ce constat vaut aussi pour les indicateurs de privation qui sont globalement stable sur cette période. Cependant ces indicateurs ne sont pas parfaits. Par exemple, le taux de risque de pauvreté se base uniquement sur les revenus, il ne peut donc pas rendre compte des difficultés croissantes chez les ménages dues à l'augmentation des prix. Les indicateurs de privation matérielle sont assez sensibles à la formulation des questions et ne prennent pas en compte l'évolution des besoins – par exemple, le fait qu'il est de plus en plus nécessaire dans la vie quotidienne de disposer d'un accès internet et de compétences numériques suffisantes. Des données plus récentes<sup>4</sup>, mais moins



fiables, semblent cependant montrer une augmentation des difficultés depuis la crise énergétique : alors qu'au troisième trimestre 2021, 41% des wallons déclaraient pouvoir difficilement boucler leur budget, ils étaient 52% dans ce cas au dernier trimestre 2022. D'autres indicateurs sont cependant nettement plus inquiétants, c'est notamment le cas des jeunes qui doivent recourir au CPAS.

<sup>1</sup> Sauf mention contraire, les chiffres cités proviennent du tableau de bord pauvreté de l'IWEPS (<https://www.iweps.be/publication/tableau-de-bord-de-la-pauvrete-en-wallonie/>), des indicateurs de l'IWEPS (<https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/>) ou du portail de statistiques locales de l'IWEPS (<https://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php>).

<sup>2</sup> Le seuil de pauvreté est exprimé en revenu mensuel, mais pour les calculs, ce sont les revenus annuels nets qui sont pris en compte tous types confondus (salaires, revenus de l'activité indépendant, allocations, revenus de remplacements, loyers perçus, etc.), y compris les composantes de revenus qui ne sont pas perçus chaque mois (par exemple une prime de fin d'année). Certains revenus (salaires, pensions, allocations, revenu d'intégration, etc.) sont directement repris dans les bases de données fiscales et de la sécurité sociale, mais d'autres (ex. revenus des indépendants, des fonctionnaires internationaux, travail non déclaré, loyers perçus) proviennent de réponses au questionnaire.

<sup>3</sup> Ces chiffres proviennent d'une enquête passée au printemps 2021, ils mesurent donc la situation avant l'augmentation importante des prix de l'énergie. Précisons aussi que seules les privations pour des raisons financières sont prises en compte dans les chiffres cités. Les autres raisons de nonaccès, qui peuvent être importantes pour les loisirs, les amis et la voiture (les données ont été récoltées pendant la crise covid), sont exclues des chiffres.

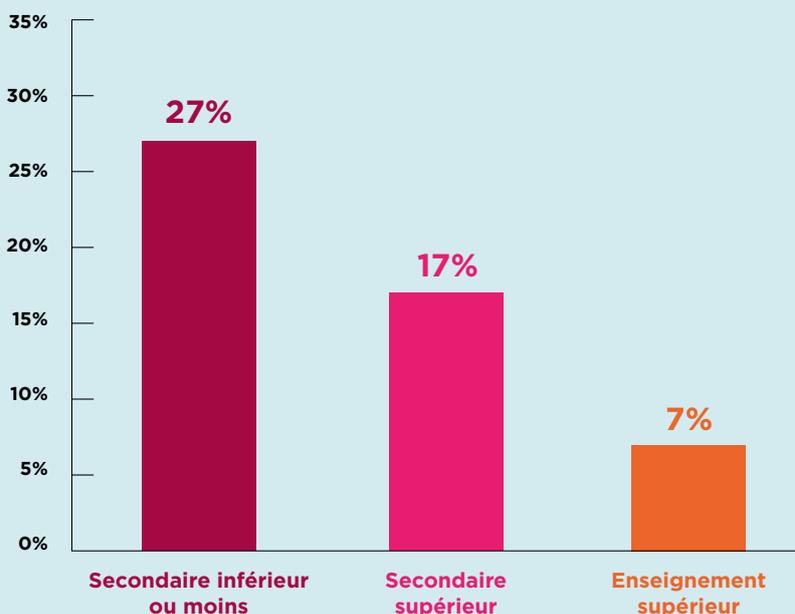


## DOSSIER

En effet, en moins de 20 ans, en Wallonie, la part moyenne mensuelle des bénéficiaires d'un revenu d'intégration ou d'une aide équivalente chez les 18-24 ans est passée de 4% à 8,4%.<sup>5</sup> On peut vraiment parler d'explosion de la précarité pour (une partie de) la jeunesse.

Au-delà de ces évolutions, la pauvreté en Wallonie est caractérisée par plusieurs polarisations. Tout le monde n'encourt pas le même risque de se retrouver dans une situation de pauvreté. De manière générale, la situation de pauvreté est assez persistante. En effet, entre 8 et 9 personnes sous le seuil de pauvreté en 2021, l'étaient déjà au moins deux des trois années précédentes. En termes d'âges, les enfants<sup>6</sup> et les jeunes sont bien plus à risque de pauvreté que leurs aînés : 16,8% des moins de 18 ans font face à une situation de privation matérielle et sociale, contre 7,4% des 65 ans et plus. Précisons cependant qu'il y a des riches et des pauvres dans chaque génération et que les inégalités ont tendance à se reproduire, notamment à travers l'héritage – certains héritent d'une fortune, d'autre de rien. Les inégalités de patrimoine sont d'ailleurs bien plus fortes que les inégalités de revenu<sup>7</sup>. Les familles monoparentales et les isolés sont également plus fréquemment pauvres : 35,9% des premières<sup>8</sup> et 29,1% des seconds vivent sous le seuil de pauvreté, contre 17,3% pour l'ensemble de la population wallonne. Les locataires sont aussi bien plus à risque que les propriétaires. Par exemple, près d'un locataire sur trois (30,5%) qui loue un logement au prix du marché vit sous le seuil de pauvreté. En outre, les écarts entre locataires et propriétaires s'accroissent quand on prend en compte les frais de logements : l'ensemble de ces frais (loyers, remboursement d'emprunt, charges...) pèsent relativement plus sur le budget des locataires que sur celui des propriétaires. La pauvreté s'avère aussi très polarisée d'un point de vue géographique. On retrouve plus souvent des pauvres dans les grandes agglomérations (en particulier dans les centres-villes), dans le sillon industriel ou dans les communes proches de la frontière française. A l'opposé les zones où la population est la plus aisée sont les communes péri-urbaines, le Brabant wallon et

## Taux de risque de pauvreté selon le niveau de diplôme, 25 ans et plus, Wallonie



Source : SILC 2021 (revenus 2020), calculs IWEPS

les communes à proximité du Grand-Duché de Luxembourg. A titre d'exemple, alors qu'à Liège, Charleroi, Dison et Chimay, respectivement, 36%, 34%, 40% et 26% de la population bénéficie de l'intervention majorée (BIM), à Waterloo, Jurbise, La Bruyère et Attert, cette part ne s'élève, respectivement, qu'à 8%, 8%, 7% et 9%. Les réalités sociales de la population des communes sont très différentes. Au sein des villes, on observe également des différences importantes selon les quartiers, les centres-villes étant généralement bien plus pauvres que les quartiers périphériques. Par exemple, à Namur, alors que 39% de la population du quartier du Centre bénéficie du statut BIM, seul 8% de la population résidant dans le quartier aisé de la Citadelle bénéficie de ce statut.

On observe également une différence importante de risque de pauvreté selon le niveau de diplôme. Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessus, parmi les 25 ans et plus, en Wallonie, le taux de pauvreté de ceux qui n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur s'élève à 27%, alors que celui des diplômés de l'enseignement supérieur n'est que de 7%.<sup>9</sup> Cependant, il faut se garder d'une vision un peu trop mécanique selon laquelle le faible diplôme mènerait inévitablement au chômage qui mènerait inévitablement à la pauvreté. La réalité est plus complexe. En effet, comme nous le voyons dans le tableau ci-dessous s'il y a un lien entre statut d'emploi et diplôme, on est très loin d'une superposition parfaite entre le statut de chômeur et le fait d'avoir un faible diplôme.

<sup>4</sup> Voir : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/suivi-trimestriel#news>. Ces chiffres sont basés sur la population âgée entre 16 et 74 ans. Nous avons regroupé ensemble les personnes qui déclaraient pouvoir très difficilement, difficilement et plutôt difficilement boucler leur budget.

<sup>5</sup> Voir [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?indicateur\\_id=832100&ordre=1](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?indicateur_id=832100&ordre=1)

<sup>6</sup> La pauvreté des enfants étant définie par les revenus de leurs parents, il n'y a pas d'enfant pauvre dont les parents ne sont pas pauvres. On explique cette différence entre adultes et enfants par le fait que les adultes sans enfants (qu'ils n'ont pas encore, plus à la maison ou jamais eu d'enfants), et en particulier les couples sans enfants sont bien moins fréquemment pauvres que les familles avec enfants et au fait que dans les familles avec enfants, ce sont généralement les familles où il y a relativement "beaucoup" d'enfants par rapport au nombre de parents (c'est-à-dire les familles monoparentales avec un seul parent et les familles nombreuses avec au moins trois enfants) qui sont plus pauvres que les familles où il y a peu d'enfants relativement au nombre d'adultes (un couple avec un ou deux enfants).

<sup>7</sup> Si des chiffres détaillés sur les inégalités de patrimoine ne sont pas disponibles pour la Wallonie, la situation n'y est très certainement pas différente des pays qui nous entourent. Sur la question des inégalités de patrimoine, voir : Th. Piketty, *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, le Seuil, 2013.

<sup>8</sup> La pauvreté étant comptabilisée au niveau des personnes, en réalité, c'est 35,9% des personnes faisant partie d'un ménage monoparental et non 35,9% des ménages monoparentaux qui vivent sous le seuil de pauvreté.

PARMI LES 25 ANS ET PLUS, EN WALLONIE, LE TAUX DE PAUVRETÉ DE CEUX QUI N'ONT PAS DE DIPLÔME DU SECONDAIRE SUPÉRIEUR S'ÉLÈVE À 27%, ALORS QUE CELUI DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR N'EST QUE DE 7%.

L'emploi – et en particulier l'emploi à temps plein – est moins fréquent chez les moins diplômés, mais seulement 6% des 16 ans et plus<sup>10</sup> sans diplôme du secondaire supérieur se déclarent demandeur d'emploi. L'effet du diplôme est d'ailleurs plus marqué chez certaines catégories d'inactifs très éloignés du marché du travail : en incapacité de travail permanente, au foyer ou autres inactifs. On observe aussi un effet d'âge et de génération : les plus jeunes (étudiants) et les plus âgés (pensionnés) sont surreprésentés chez les peu diplômés – les premiers parce qu'ils n'ont pas encore fini leurs études et les seconds parce que le fait de faire des études était moins fréquent à l'époque.

Ces différents statuts sont eux-mêmes associés à différents risques de pauvreté. En effet, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, les chômeurs, les personnes en incapacité de travail permanente, les personnes au foyer et les autres inactifs ont bien plus de risque de vivre sous le seuil de pauvreté que les travailleurs, en particulier les salariés à temps plein. Les différences entre statuts sont quantitativement très importantes, puisqu'on estime que seuls 3%



## Répartition des situations par rapport au marché du travail chez les 16 ans et plus en Wallonie, par niveau de diplôme

	Secondaire inférieur ou moins	Secondaire supérieur	Enseignement supérieur	Total
Salarié à temps plein	13%	30%	47%	31%
Salarié à temps partiel	7%	12%	14%	11%
Indépendant	3%	4%	7%	5%
Etudiant	14%	11%	3%	9%
Chômeur	6%	7%	3%	5%
Pensionné	36%	21%	20%	25%
En incapacité de travail	11%	6%	2%	6%
Au foyer	8%	5%	2%	5%
Autre inactif	4%	3%	1%	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : SILC 2021, calculs IWEPS

<sup>9</sup> Les chiffres présentés dans les graphiques 1 et 2 et tableaux 1 et 2 sont issus de calculs propres réalisés sur les données SILC 2021 (revenus 2020).

<sup>10</sup> Dans cette enquête, le niveau de diplôme n'est disponible que pour les personnes âgées d'au moins 16 ans.



des salariés à temps plein vivent dans un ménage dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté, contre environ 45% pour les chômeurs ou les personnes au foyer. Ainsi, même s'il existe des travailleurs pauvres, le risque de vivre dans la pauvreté est bien plus important pour les chômeurs que pour les travailleurs.

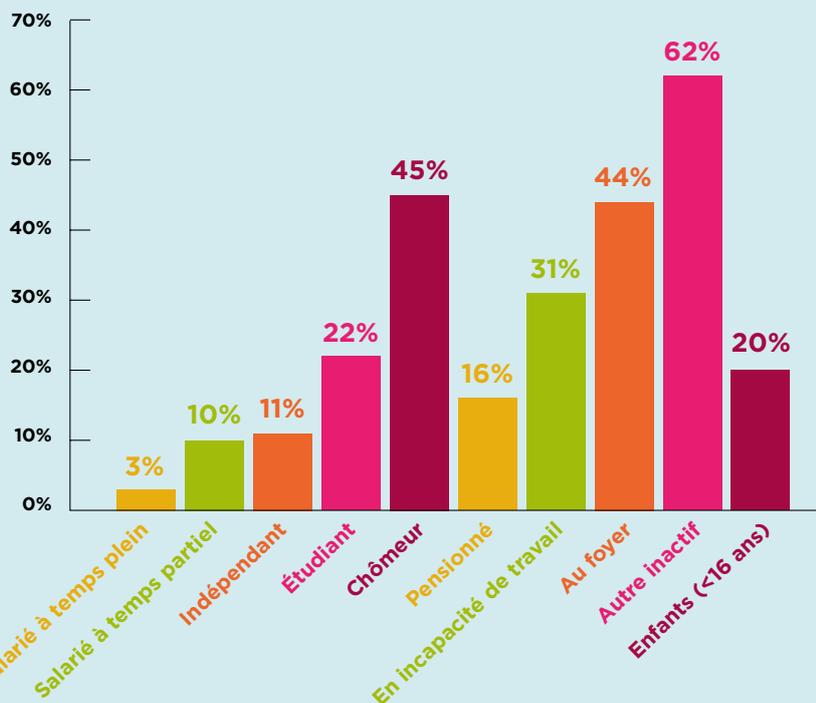
Cependant, l'image est un peu différente, quand on cherche non pas à estimer les risques de pauvreté pour les différents statuts d'emploi, mais comment se répartissent les pauvres selon le statut d'emploi. On observe en effet que malgré l'association entre le chômage, l'incapacité de travail ou le fait d'être au foyer et la pauvreté, il y a de nombreux pauvres qui appartiennent à d'autres catégories (parce qu'elles sont plus répandues dans



la population). Par exemple, les enfants, les étudiants et les pensionnés comprennent ensemble la moitié des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Les travailleurs (salariés et indépendants, à temps plein et à temps partiel) pauvres sont plus nombreux que les chômeurs pauvres.

Pour conclure, on peut dire que s'il y a un lien certain entre faible diplôme et pauvreté, l'interprétation de cette relation est plus complexe que de simples relations causales allant du faible diplôme au chômage et du chômage à la pauvreté. Au-delà, des dimensions plus méthodologiques que sont les effets d'âges et de génération (les plus jeunes et les plus âgés sont moins diplômés) et le niveau de mesure (la pauvreté monétaire est définie en fonction des revenus et de la composition du ménage alors que le diplôme se mesure au niveau des individus), d'autres mécanismes que l'accès à l'emploi au sens strict jouent un rôle. Les moins diplômés, quand ils obtiennent un emploi, accèdent à des emplois plus précaires et moins bien rémunérés. Par exemple, comme on peut le déduire du tableau 1 plus d'un tiers des salariés sans diplôme du secondaire travaillent à temps partiel, contre moins d'un quart des salariés diplômés de l'enseignement supérieur.

### Taux de risque de pauvreté selon le niveau de diplôme, 25 ans et plus, Wallonie



Source : SILC 2021 (revenus 2020), calculs IWEPS

**PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS SANS DIPLÔME DU SECONDAIRE TRAVAILLENT À TEMPS PARTIEL, CONTRE MOINS D'UN QUART DES SALARIÉS DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. CES EMPLOIS QUI NE LEUR PERMETTENT PAS TOUJOURS DE DÉPASSER LE SEUIL DE PAUVRETÉ.**

Ces emplois qui ne leur permettent pas toujours de dépasser le seuil de pauvreté conduisent à des pensions et des revenus de remplacements plus faibles. En outre, ces emplois sont probablement plus pénibles, ce qui explique la part bien plus importante d'incapacité de travail chez les personnes peu diplômées, ce qui conduit aussi à des revenus plus faibles qu'un salaire. ●

FRANÇOIS GHESQUIERE,  
IWEPS



## Répartition des situations d'emploi selon le statut de pauvreté monétaire en Wallonie

	Non pauvre	Pauvre	Total
Salarié à temps plein	29%	4%	25%
Salarié à temps partiel	10%	5%	9%
Indépendant	4%	3%	4%
Etudiant	7%	9%	7%
Chômeur	3%	11%	4%
Pensionné	20%	18%	20%
En incapacité de travail	4%	9%	5%
Au foyer	3%	10%	4%
Autre inactif	1%	8%	2%
Enfants (<16 ans)	19%	23%	20%
Total	100%	100%	100%

Source : SILC 2021 (revenus 2020), calculs IWEPS

# Précarité et stagiaires en formation CISP : quelques repères statistiques

## > Introduction

Aujourd'hui, les indicateurs en matière de pauvreté et de précarité en Wallonie ne manquent pas. A l'instar de nombreuses institutions qui diffusent régulièrement des données sur la situation de la population wallonne, l'Interfédération des CISP rédige annuellement un rapport statistique visant à mieux objectiver la "précarisation" des stagiaires en CISP. Le dernier rapport en date, intitulé "Stagiaires des CISP-Données précarité 2021"<sup>1</sup>, débouche sur une série d'enseignements intéressants en la matière. Tout comme ce rapport, cet article aborde la

problématique de la précarisation des stagiaires en CISP par le prisme de l'évolution, en pourcentage, du statut des personnes en termes de sources de revenus. Précisons dès lors que cet angle d'approche donne à voir une photographie statistique de la situation mais qu'il fait abstraction d'une analyse des facteurs et mécanismes à l'œuvre qui se cachent derrière les processus de précarisation. L'article revient également de manière assez brève sur le lien entre le statut des stagiaires et le maintien en formation. Par maintien en formation, nous entendons tout simplement le fait d'arriver au terme de la formation.

## > Les sources de revenus comme marqueurs de précarité

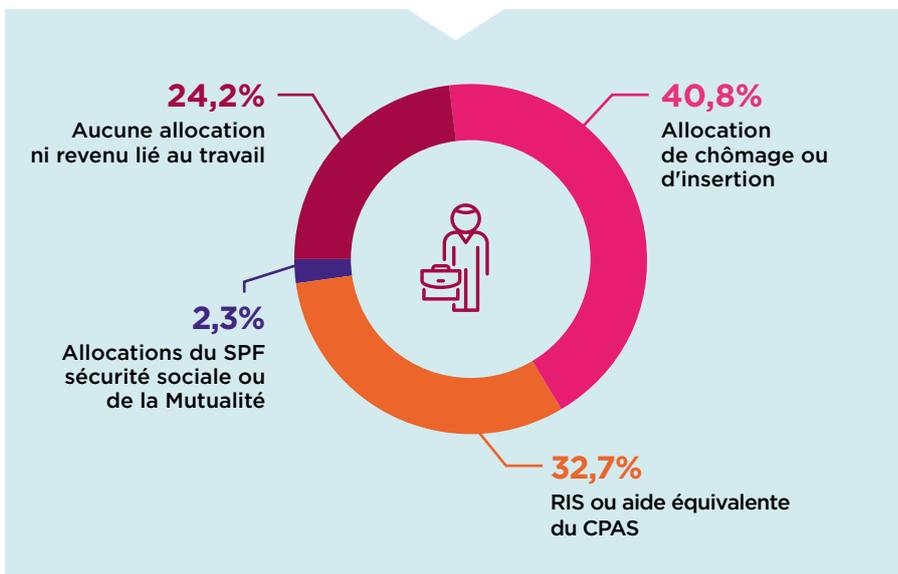
Depuis 2016, suite à une modification des catégories de statuts des stagiaires sous contrat de formation que les CISP doivent renseigner dans leur rapport d'activité (annexe 3), les informations relatives aux statuts des stagiaires nous faisaient défaut. Afin de combler ce manque et de pouvoir continuer à cerner les caractéristiques des stagiaires CISP et plus particulièrement

<sup>1</sup> Voir le rapport intégral en ligne sur le site de l'Interfédération des CISP : <https://www.interfed.be/wp-content/uploads/2023/01/Analyse-des-donnees-precarite-2021.pdf>



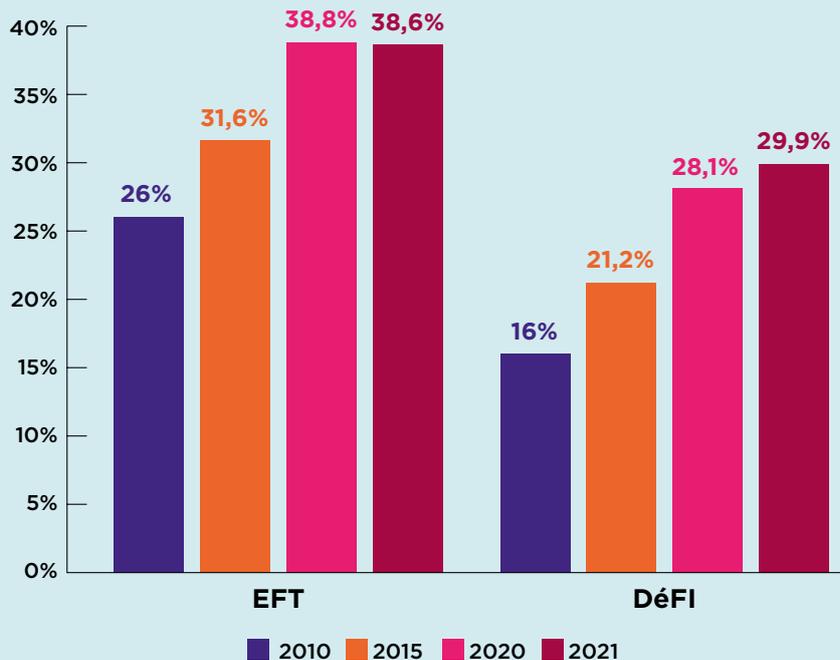
**LA DIMINUTION DE LA PROPORTION DE STAGIAIRES BÉNÉFICIAIRE D'ALLOCATIONS DE CHÔMAGE CONTINUE, ELLE AUSSI, À SUIVRE LA MÊME TRAJECTOIRE, PASSANT DE 56% EN 2010 À 48,9% EN 2015. CETTE PROPORTION DIMINUE ENCORE À 43,3% EN 2020.**

leur situation d'exclusion et de précarité, l'Interfédération et les fédérations ont recueilli des données supplémentaires à celles renseignées par les centres dans leur rapport d'activités. Le schéma suivant offre un aperçu, en pourcentage, des types de sources de revenus des stagiaires en CISP : Pour l'année 2021, on constate que 40,8% des stagiaires CISP percevaient des allocations de chômage ou d'insertion ; 32,7% des stagiaires percevaient le revenu d'intégration social (RIS) ou une aide sociale équivalente du CPAS ; 24,2% des stagiaires n'avaient aucune allocation ni revenu liés au travail<sup>2</sup> et 2,3% des stagiaires percevaient des allocations du SPF Sécurité sociale ou de la Mutualité.



Les tendances observées en 2021 tendent à renforcer les constats posés dans l'analyse des données précarité de 2020 et des années précédentes. On peut mentionner une très nette augmentation de la proportion de stagiaires bénéficiaires d'une allocation du CPAS au fil des années (+13,7% en 11 ans). Ainsi que l'indique le graphique ci-après, cette proportion est en effet de 19% en 2010, de 24,1% en 2015, de 31,4% en 2020 pour arriver à 32,7% en 2021. Cette tendance à la hausse connaît toutefois une stabilisation en 2021 du côté des EFT.

**Proportion de stagiaires bénéficiaires du CPAS en DéFI et en EFT**



Par ailleurs, la diminution de la proportion de stagiaires bénéficiant d'allocations de chômage continue, elle aussi, à suivre la même trajectoire, passant de 56% en 2010 (hors allocations d'insertion professionnelle) à 48,9% en 2015 (hors allocations d'insertion professionnelle). Cette proportion diminue encore à 43,3% en 2020 (en ce compris les stagiaires bénéficiant d'allocations d'insertion professionnelle) pour atteindre 40,8% en 2021 (en ce compris les stagiaires bénéficiant d'allocations d'insertion professionnelle). Le graphique suivant permet d'observer, de 2010 à 2021, une diminution de 15,2% de stagiaires bénéficiant d'allocations de chômage :

<sup>2</sup> Ces résultats se basent sur les données récoltées auprès de 105 CISP sur les 153 CISP agréés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (69% des CISP). Ces données concernent 7.638 stagiaires en formation en 2021 dans 213 filières de formation différentes.

Enfin, signalons également que, parmi les stagiaires qui ne perçoivent aucune allocation ni aucun revenu lié à un travail, on retrouve une plus grande proportion de femmes (24,5% de femmes contre 23,9% d'hommes), de stagiaires de nationalité extra-européenne et européenne (respectivement 35,1% et 27,7% pour 18,7% de Belges), de stagiaires sans diplôme ou dont le diplôme n'est pas reconnu en Belgique (respectivement 35,9% et 26,4% alors que les personnes ayant un diplôme touchent à plus de 50% des allocations de chômage ou d'insertion) et de personnes jeunes (31,2% chez les moins de 25 ans).

### > Quel impact du statut sur le maintien en formation ?

Face aux chiffres à notre disposition, on peut se demander si le statut des stagiaires influence de manière favorable ou défavorable le maintien en formation. Quand on regarde du côté des stagiaires qui arrêtent leur formation avant la fin, on observe une plus grande proportion de stagiaires qui ne perçoivent aucune allocation ni aucun revenu lié au travail (30,5%) et de ceux qui bénéficient d'une aide du CPAS (30,4%) que ceux qui perçoivent une allocation de chômage ou une allocation du SPF Sécurité sociale ou de la Mutualité (respectivement 22% et 25,3%). En revanche, les stagiaires qui bénéficient d'allocations de chômage sont plus nombreux à achever leur formation (42,9%) que les autres catégories (38,1% pour les stagiaires sans allocations ni revenus liés au travail ; 34,1% pour les stagiaires qui bénéficient du RIS ou d'une aide sociale équivalente du CPAS ; 28,7% pour les stagiaires bénéficiant d'allocations du SPF Sécurité sociale ou de la Mutualité).

Enfin, comme observé en 2020, ce sont les stagiaires qui perçoivent des allocations de chômage qui ont le taux de mise à l'emploi le plus élevé (31,6%) en 2021. Il en est de même pour l'entrée dans une autre formation (27,3%). ●

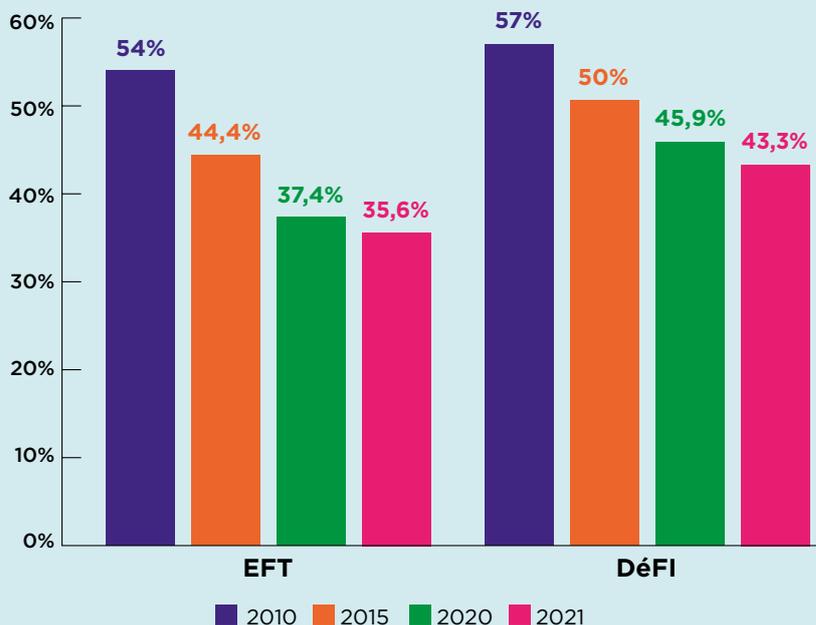
**DIMITRI LEONARD,**

Chargé d'études à l'Interfédération des CISP et membre du Comité de rédaction de l'Essor

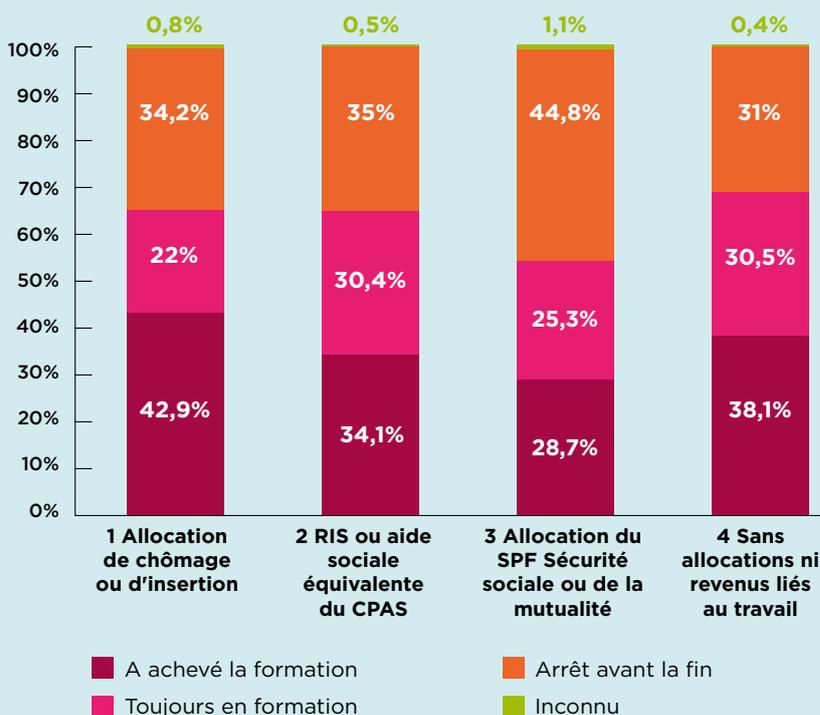
**ALESSANDRA BUSATO,**

Ancienne collaboratrice du Pôle pédagogique et du Pôle Partenariats et études de l'Interfédération des CISP

## Proportion de stagiaires bénéficiant d'allocations de chômage en DÉFI et en EFT



## Répartition des stagiaires en fonction de la situation de parcours au 31/12/2021 par statut à l'entrée en formation



# 🌀 Le serpent qui se mord la queue

À la Ferme de Froidmont, de nombreux stagiaires se trouvent dans des situations extrêmement difficiles. Nous avons rencontré Céline Delys – Coordinatrice pédagogique/Agent d'insertion – qui nous explique comment l'équipe a pu répondre à certains besoins et comment elle compte innover.

Beaucoup de personnes passent à la Ferme de Froidmont. Différents profils se croisent et se rencontrent. Céline Delys nous explique, dans cette interview, ses nombreux défis du quotidien.

## > Pouvez-vous décrire les activités de la Ferme de Froidmont ?

À la Ferme de Froidmont, nous proposons deux filières de formation, sous le statut EFT (Entreprise de Formation par le Travail). La première concerne le travail d'ouvrier maraîcher bio, et la seconde est axée sur l'HORECA, en commis de cuisine/commis de salle. Nous accueillons environ douze stagiaires dans chacune des filières. Il n'y a pas d'année académique ; nous fonctionnons en entrées permanentes.

Plusieurs initiatives sont proposées en parallèles, comme le marché bio du mercredi, la gestion des salles de réunion, les chambres d'hôtes, ... Ce sont des outils qui appuient la formation des stagiaires. Ceci leur permet d'être en situation réelle, afin d'acquérir des compétences techniques supplémentaires.

Par ailleurs, nous proposons des logements de transition pour des familles ou personnes seules précarisées, ainsi que des chambres d'hôtes. A priori, ces activités sont indépendantes de nos activités de formation. Cependant, en cours de formation, il arrive que nos stagiaires se retrouvent soudainement sans logement (exclusion, insalubrité, etc...). Le plus souvent, cela

leur impose d'arrêter la formation. Face à ce type de situation, nous avons décidé de leur proposer d'occuper temporairement nos chambres d'hôtes inoccupées. Cela leur permet de poursuivre leur formation et de trouver une solution pérenne de relogement.

## > Pouvez-vous nous en dire plus sur ce système de logement ?

À l'origine, il n'y avait aucun lien entre les logements proposés et les stagiaires. Il est même compliqué de mélanger lieu de travail et lieu de vie car des débordements peuvent avoir lieu. En cours de formation, nous nous sommes rendu compte qu'un stagiaire avait un problème avec son propriétaire. Il s'est retrouvé à la rue. Il est évident qu'il est difficile de suivre une formation quand on ne sait pas où l'on va dormir le soir. Nous avons donc aménagé une des chambres d'hôte avec un petit frigo et un micro-onde et nous l'avons accueilli.

Nous avons donc décidé, quand une situation urgente se présente, de proposer ces logements de secours. L'idée n'est pas de créer une attente spécifique mais bien de répondre à un besoin urgent. Il s'agit de laisser le temps au stagiaire de retrouver



© Ferme de Froidmont

un équilibre dans sa vie privée. Ce système lui permet également de rester en formation. Nous en accueillons deux en moyenne par an pour environ trois mois.

De manière plus globale et ponctuelle, si l'agenda des réservations le permet, nous proposons à certains stagiaires qui habitent loin de dormir sur place pendant les week-ends. Par exemple, l'offre des transports en commun est beaucoup moins adaptable à un rythme HORECA.

Sur quatre chambres d'hôte, une ou deux chambres maximum peuvent être allouées

aux stagiaires. Il y a beaucoup de “turn over” mais nous ne pouvons pas répondre à tous les besoins des stagiaires. Nous sommes obligés de faire au cas par cas.

### > Mais d'où vient le problème ?

Très souvent, nos stagiaires accumulent les précarités. Ils sont dans des situations très difficiles, et le fil sur lequel ils se tiennent en équilibre peut se briser à n'importe quel moment. Sans parler des logements insalubres, des voisins extrêmement bruyants, un environnement ou des personnes violentes. Les violences verbales ou physiques sont difficiles à détecter, mais pourtant bien réelles.

Le système belge ne facilite pas les choses : pas de revenu signifie absence de logement, et absence de logement implique des difficultés dans l'accès au revenu. C'est le serpent qui se mord la queue. Le fait d'avoir un lieu de résidence permet l'accès à un Revenu d'Intégration Sociale (RIS). C'est le coup de pouce qui manque à certains.

### > Quels sont les types de précarité rencontrés à Froidmont ?

Il n'y a pas que les problèmes de logements. Les stagiaires cumulent en général plusieurs types de précarité : financière, pas d'accès à internet, peu voire plus de lien familial, isolement social, manque de soutien face aux addictions, problème de santé mentale et difficulté d'accéder aux services de soin, mauvaise compréhension du français, situation de monoparentalité, problème de mobilité, manque de maîtrise de l'outil informatique, complexité administrative et manque de compréhension des démarches à réaliser, manque d'accès aux conseils juridiques, etc.

Face à ces précarités, nous avons dû adapter les horaires de formation. Il y a des jours à éviter, des moments à privilégier...

**UN JOUR, NOUS AVONS ÉTÉ CONFRONTÉS À UNE DURE RÉALITÉ : PENSANT BIEN FAIRE, NOUS AVIONS ACCORDÉ DEUX JOURS DE CONGÉ À TOUT LE MONDE. DÈS LE RETOUR À LA FERME, UN STAGIAIRE S'EST ÉVANOUÏ. NOUS AVONS ALORS APPRIS QU'IL NE MANGEAIT PAS EN DEHORS DE FROIDMONT...**

### > Comment la Ferme de Froidmont répond à ces besoins ?

Notre objectif est de maintenir le stagiaire en formation, afin qu'il trouve rapidement un emploi et qu'il puisse rééquilibrer sa vie personnelle. Tous nos travailleurs sont à l'écoute des stagiaires. Nous faisons de notre mieux pour les accompagner dans leurs démarches personnelles. Nous mettons à leur disposition des ordinateurs, téléphones, wifi, imprimantes ainsi que du petit matériel.

Des repas sont prévus tous les midis pour tout le monde. Nous cuisinons les invendus et les restes dans une logique “zéro déchet” ce qui nous permet de nourrir tout le monde. Il s'agit aussi d'un moment convivial apprécié de tous et toutes. Nous allons jusqu'à fournir des repas le soir, lorsque la situation est vraiment précaire.

Notre fonctionnement nous permet de proposer ces services, mais nous sommes bien évidemment limités. Malheureusement, nous ne pouvons pas prendre en charge les difficultés de tout le monde.

### > Avez-vous d'autres projets en construction pour pallier à la précarité de vos stagiaires ?

Oui, bien sûr ! Nous avons répondu à l'appel à projets “renforcement du suivi psycho-social” de la Région wallonne, qui a pour objectif de lever les freins à la formation. Nous allons pouvoir agir sur deux aspects importants : la mobilité et le renforcement des partenariats.

Au niveau mobilité, nous allons organiser les permis de conduire. Pour beaucoup, ne pas avoir de moyen de transport personnel est un frein à la formation et à l'emploi. Nous allons intégrer l'apprentissage du permis

théorique B et du permis pratique “scooter” à nos deux filières de formation. En effet, un grand nombre de stagiaires qui s'essaient au permis B théorique échouent. Il s'agit ici plus d'un problème de français que de connaissance du code de la route. Nous allons fonctionner en partenariat avec une auto-école qui s'occupera de coacher les stagiaires.

Deuxième aspect : le renforcement de partenariats locaux liés aux freins à la formation suivant les précarités les plus courantes. Nous allons mettre en place des partenariats et tenter de les systématiser. Par exemple, renvoyer à un planning familial de la commune de Rixensart pour régler des problèmes de logement, fournir rapidement un suivi psychologique ou encore obtenir l'aide d'un cabinet d'avocat. Nous veillerons à construire le partenariat correctement et à définir un cadre précis. Nous avons face à nous une multitude de besoins et c'est à nous de créer des ponts vers les ressources nécessaires. ●

**SÉGOLÈNE JACQUEMIN,**

*Chargée de Communication*

*UNESSA ASBL et membre du comité de rédaction de L'ESSOR*



## Renforcer l'accompagnement psychosocial dans les CISP Un appel à projets dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie<sup>1</sup>, le Gouvernement Wallon souhaite susciter la mobilisation des personnes très fragilisées et précarisées qui sont les plus éloignées de l'emploi.

Force est de constater que le taux d'abandon et d'absentéisme en formation augmente ces dernières années. Certains publics éloignés de l'emploi sont difficiles à toucher, fragilisés et se retrouvent isolés. Il est essentiel de pouvoir accompagner ces personnes, les accueillir, les inscrire durablement en formation et les accompagner en leur garantissant un accompagnement psychosocial et pédagogique spécifique pendant et après la formation.

L'appel à projets, à destination des CISP agréés, vise donc à développer des approches innovantes en matière d'accompagnement psychosocial et pédagogique, individuel et collectif, pour des publics très fragilisés et précarisés afin de leur permettre de poursuivre leur parcours de renforcement des compétences.

Les budgets sont destinés à financer le temps de travail nécessaire, les frais généraux et les frais de projets.

Les projets déposés pour le 30 septembre ont fait l'objet d'un processus de sélection durant le dernier trimestre 2022.

73 projets ont ainsi été déposés et 63 ont été sélectionnés. Ces derniers concernent entre autres l'accompagnement au logement garant d'une insertion durable et de qualité, l'accompagnement social renforcé avant et à l'entrée en formation pour lever au plus vite les obstacles à la formation, le développement de pratiques pour toucher les personnes dans leur lieu de vie, la mise en place d'actions spécifiques pour certains publics, le renforcement de l'accompagnement interne sous forme de tutorat rapproché et bien d'autres projets encore. ●



Véronique DUPONT,  
Ex rédactrice en cheffe de l'Essor

<sup>1</sup> <https://www.wallonie.be/fr/plans-wallons/plan-de-relance-de-la-wallonie>

<sup>2</sup> <https://emploi.wallonie.be/home/formation/cisp.html>

## ⋮ Perspectives en termes de mobilité

Derrière une situation de précarité se cache souvent une difficulté à se déplacer, donc à accéder aux services de protection sociale, à la formation, à l'emploi. La mobilité est un facteur clé d'insertion et d'inclusion sociale, les CISP se doivent de travailler avec leurs stagiaires les nombreux freins qu'ils rencontrent en la matière : familiaux et personnels, économiques et sociétaux, liés à l'organisation du territoire ou de la multi-modalité, etc.

Attentive à ce problème épineux, Perspectives ASBL a mis en place des ateliers pour permettre aux stagiaires de lever leurs freins en termes de mobilité. La thématique est exploitée au sens large pour permettre à chacun de trouver une solution en fonction de sa situation...

C'est ce que nous a expliqué Jérôme Piton, responsable de projets et formateur du centre. Perspectives ASBL est active à Flémalle depuis plus de 30 ans et propose des formations dans les domaines du web, de la radio, de l'informatique, de la régie de spectacle, mais également

des formations de redynamisation personnelle et professionnelle. Depuis quelques années maintenant, les actions menées par cette structure se sont également élargies en proposant des actions orientées sur l'apprentissage du Français pour personnes d'origine étrangère



(F.L.E.), public pour qui les actions de Mobilité peuvent avoir davantage de sens puisqu'il s'agit souvent pour eux, d'une toute nouvelle manière de concevoir les déplacements, les modalités, les astuces mais aussi les us et coutumes.

### **Parle-nous du contexte, de la raison qui vous a poussé à développer la question de la mobilité dans votre centre.**

Il y a une dizaine d'années, nous sommes partis du constat lié à notre pratique sur le terrain qu'un besoin était évident afin de sensibiliser les publics au niveau de la mobilité. Nous nous sommes aperçu que les déplacements ne se faisaient pas de manière optimale il y avait tantôt des freins économiques, tantôt des freins liés au manque de connaissances ou la crainte d'utiliser des ressources à disposition. Nous avons dès lors mis en place des ateliers axés sur la mobilité. L'objectif de ces ateliers étaient d'ouvrir les perspectives en termes de mobilité, donner la possibilité au stagiaire de se déplacer plus aisément par rapport à sa situation personnelle. De là, il y a 7 ans, nous avons répondu à un appel à projet "Erasmus +" sur la mobilité, que nous avons obtenu. Ce projet nous a permis de travailler davantage sur la thématique et permettre au mieux de cibler les besoins de notre public. Aujourd'hui, nous continuons à dispenser ces ateliers pour nos stagiaires, mais pas que... Nous dispensons cet atelier chez nos partenaires pour des groupes en recherche active d'emploi par exemple. On entend souvent : "on ne m'engagera jamais si je n'ai pas de voiture, un emploi n'est pas possible sans une voiture personnelle", "la mobilité ça coûte cher", "il n'y a pas de bus près de chez moi", "je ne comprends pas les applications"... Les ateliers ont donc toute leur importance dans le parcours du stagiaire et lèvent le voile sur quelque chose qui leur paraît parfois insurmontable.

### **Peux-tu nous expliquer en quoi consistait votre projet "Erasmus +" ?**

Il s'agit d'un projet Européen en partenariat avec le Luxembourg, le Portugal, l'Allemagne et la France sur la thématique de la mobilité. Il y a d'abord eu un état des lieux afin d'identifier ce qui était mis en place dans les différents pays. Le but du projet visait la création d'un bilan Mobilité sous forme d'un questionnaire mettant en avant différents freins et levier mais aussi, un accès à une boîte à outils reprenant différentes fiches explicatives et exercices. Le questionnaire, composé d'une cinquantaine de questions permet alors d'obtenir un bilan mobilité de l'utilisateur et adapté au pays dans lequel il se trouve et traduit en fonction. Sur base de ce bilan, l'accompagnateur peut ainsi

se focaliser sur les éléments mis en lumière via les résultats du questionnaire et se servir des différentes fiches et exercices mis à disposition dans la boîte à outil de la plateforme web. Elle est complémentaire au bilan et est utilisée, dans notre centre, en co-construction avec le stagiaire lors des ateliers<sup>1</sup>.

### **Concrètement, comment se passe un atelier mobilité chez Perspectives ?**

L'atelier se déroule la plupart du temps en deux demi-journées s'intégrant dans les formations que nous dispensons. Nous effectuons le bilan mobilité qui avait été élaboré dans le cadre du projet Erasmus +. L'intérêt du questionnaire c'est qu'il vise plusieurs champs allant du cognitif, à l'administratif, au technique tout en tenant compte de l'environnement du stagiaire. C'est un élément important afin de proposer des solutions adaptées à chaque situation et chaque réalité. L'atelier c'est aussi beaucoup d'échanges, on identifie vraiment les freins rencontrés et on cherche avec eux des solutions alternatives comme renseigner des tarifs plus avantageux, organiser du co-voiturage, trouver un itinéraire... On ouvre vraiment les perspectives du stagiaire vis-à-vis de sa mobilité.

Les ateliers abordent différentes thématiques : "Comment planifier un itinéraire", "Quelle est la solution la plus économique pour me déplacer ?", "Que puis-je utiliser pour me déplacer en fonction de ma situation ?"... On

propose également des notions de législation, ce qu'il y a à savoir sur les frais de transports et comment ils sont remboursés. On traite de la question du numérique dans la mobilité qui est presque incontournable ! De plus en plus de gares ont remplacé l'humain au profit de bornes numériques, louer une trottinette ou un vélo ? Il faut une application liée à un compte bancaire... c'est donc essentiel pour notre public de savoir comment s'en servir mais aussi que ce soit le plus avantageux pour lui. Il arrive qu'on explique comment obtenir un crédit social pour obtenir une voiture. Il y a vraiment un besoin de démystifier certaines actions.

Dans certains groupes, il y a une mise en pratique de ce qui a été vu lors de la première demi-journée. On se rend à un arrêt de bus, on planifie un itinéraire et on s'y rend, on regarde les horaires, on trouve le trajet le plus économique, on identifie des lieux sur une carte sur un smartphone. Parallèlement à l'atelier, les stagiaires bénéficient s'ils le souhaitent, de l'accompagnement psychosocial. L'agent de guidance, poursuit alors la question de la mobilité du stagiaire.

**LES ATELIERS ABORDENT DIFFÉRENTES THÉMATIQUES : "COMMENT PLANIFIER UN ITINÉRAIRE", "QUELLE EST LA SOLUTION LA PLUS ÉCONOMIQUE POUR ME DÉPLACER ?", "QUE PUIS-JE UTILISER POUR ME DÉPLACER EN FONCTION DE MA SITUATION ?"...**



<sup>1</sup> (<https://you-move.eu/survey/index.php/383174?lang=fr>) <https://youtu.be/6Y3dZr5zszc>



DOSSIER

### Des retours positifs dont tu pourrais nous parler ?

Les retours sont très positifs à différentes échelles mais la success story qui me vient est celle d'un groupe composé uniquement de femmes d'origine étrangère et non alphabétisées, n'ayant jamais ou peu utilisé les transports en commun, qui ont été capable à l'issue de l'atelier, d'utiliser des applications

pour trouver un itinéraire, de regarder les heures des transports en commun... Elles se sentent directement moins dépendantes. En général, ce sont des personnes qui partent de très peu de choses et qui finalement arrivent à se débrouiller à trouver des solutions concrètes pour leur mobilité tant sur un plan personnel qu'économique. On constate aussi que les stagiaires vont plus spontanément chercher des informations et trouvent des solutions alternatives qui leur conviennent. ●

PAULINE LIBERT,

Conseillère pédagogique chez CAIPS

Et membre du Comité de rédaction de l'Essor



## La précarité au féminin, une précarité au carré ?

Parler de la précarité au féminin n'est pas chose aisée. Parler de quoi que ce soit au féminin d'ailleurs. Ces deux mots agissent comme des catalyseurs de résistances et de réactions épidermiques empêchant le questionnement de fond bien nécessaire à la construction d'une société réellement égalitaire.<sup>1</sup> Mais les enjeux n'en sont pas moins importants. Comment vivent-elles la précarité ? Comment les femmes qui, progressivement ou brusquement, se sont retrouvées confrontées à des difficultés font-elles pour s'en sortir au quotidien ? Et face à ces réalités de vie, comment les CISP peuvent leur venir en aide et les accompagner ?

Pour mieux comprendre les enjeux complexes de la précarité au féminin, partons à la rencontre de Marie-France Brundseau et Delphine Dessart respectivement responsable de et intervenante sociale d'orientation chez SOFFT (Service d'Orientation pour Femmes à la recherche d'une Formation ou d'un Travail)

SOFFT est un CISP qui s'adresse à public féminin adulte hétérogène et majoritairement peu qualifié et fragilisé sur le plan social. Son objectif est d'augmenter l'estime et la confiance en soi des stagiaires et de leur permettre d'initier ou de poursuivre un processus d'empowerment facilitant la prise de leur place dans la société. Il propose six programmes de formation, dans les domaines de l'orientation professionnelle, du numérique et du français langue étrangère.

### Alors, c'est quoi la précarité au féminin ?

Pour Marie-France et Delphine, il y a bien une précarité qui touche spécifiquement les femmes par rapport aux hommes et comprend différentes dimensions.

L'accès aux études et aux formations n'est pas le même. "Les femmes sont orientées vers des métiers moins reconnus socialement et moins rémunérateurs. Elles n'ont donc pas les mêmes chances en terme d'insertion socioprofessionnelle"

Il leur est plus compliqué de concilier vie professionnelle et vie privée, "Ce sont les femmes qui prennent les temps partiels ou les congés parentaux, et de ce fait, fragilisent leur carrière et leur protection sociale."

La non-individualisation des droits sociaux leur est défavorable "Dans un système dans lequel les droits sociaux sont liés à ton statut dans la famille, les femmes, majoritairement cohabitantes, ont les revenus de remplacement les moins élevés."

<sup>1</sup> Et pourtant selon l'étude "Sans-abrisme au féminin : sortir de l'invisibilité" de l'Îlot, les femmes sont, de manière générale plus pauvres que les hommes et sont soumises à des inégalités de fait. 70 % des personnes en situation individuelle de pauvreté sont de sexe féminin ; en Wallonie, 27,1 % des femmes sont dans une situation de dépendance financière (à un conjoint en majorité) contre 12,3 % des hommes ; 83 % des familles monoparentales sont composées d'une femme seule avec un ou plusieurs enfants alors que ces familles vivent avec un risque de pauvreté accru ; l'écart salarial annuel entre les femmes et les hommes est de 21 % et pour les pensions de 30 % au bénéfice des hommes ; plus de 2/3 des tâches ménagères sont effectuées par les femmes ; ... (<https://ilot.be/8mars/>)



*es responsable de la contraception du couple, tu es responsable de tout, tu gères l'enfant. Et si tu dois travailler à temps partiel et te retrouver avec une pension de misère à la fin de ta carrière, tant pis pour toi. Et donc si entre temps, vous vous êtes séparés, tu es condamnée à vivre ta vie de maman et puis de vieille dame dans la pauvreté."*

En fait, il y a une dimension structurelle à la précarité des femmes. *"C'est pour ça que la lutte contre le sexisme est essentielle. Il s'agit de faire évoluer les mentalités des femmes elles-mêmes car elles sont les 1ères victimes de ces schémas traditionnels qu'elles ont intégrés."*

Plus spécifiquement pour le public de SOFFT, il y a l'isolement dans lequel il se trouve. *"Quand elles arrivent chez nous elles n'ont pas de réseau, elles connaissent peu de monde, parfois elles n'ont pas de famille ici, ... Cette solitude pose toute une série de problèmes et particulièrement quand il y a des enfants car elles n'ont aucun relais et donc zéro temps pour elles. Déjà venir en formation, c'est une victoire en soi car ça demande de trouver des solutions pour pouvoir déga-ger ce temps pour soi."*

Les femmes rencontrent également de gros problèmes de logement, surtout les femmes seules avec enfants.

**Et du coup, comment travaillez-vous avec ces femmes, pour qu'elles puissent reprendre du pouvoir sur leur vie, mieux s'en sortir au quotidien, retrouver un emploi durable ?**

Pour Marie-France et Delphine, ce qui est hyper important, c'est de partir des besoins de la personne en luttant contre la tendance de remettre les personnes à l'emploi coûte que coûte. Cela, quitte à les orienter vers des emplois peu rémunérés, des secteurs dans lesquels les conditions de travail ne sont pas faciles, des métiers peu reconnus. Et c'est particulièrement le cas pour les femmes. *"La plupart du temps, pouvoir exercer un métier à long terme, dans de bonnes conditions sera plus profitable à la personne. Cela*

**LA MAJORITÉ DES FAMILLES MONOPARENTALES SONT PORTÉES PAR DES FEMMES. "TU VOIS, C'EST ÇA LA DIFFÉRENCE. CHEZ LES HOMMES, IL Y A TOUTE UNE SÉRIE DE FACTEURS DE PRÉCARITÉ : L'ORIGINE ÉTRANGÈRE, LE FAIT D'AVOIR ÉTÉ INCARCÉRÉ, ETC. MAIS CHEZ LES FEMMES, LE SEUL FAIT D'ÊTRE UNE FEMME EST UN FACTEUR DE PRÉCARITÉ".**

*lui permettra de sortir durablement de ce système de dépendance à des allocations, dans lequel elle doit en permanence se justifier, qui détruit son estime de soi progressivement"*

La priorité dans toutes les filières de SOFFT, c'est de développer le pouvoir d'agir des femmes. La constitution de leur réseau s'appuie sur la dynamique de groupe et une découverte de l'environnement socioculturel liégeois. Leur confiance en soi, leur assertivité, leur autonomie, leur capacité à comprendre les mécanismes de violence et à se défendre sont travaillées au cours d'une diversité d'ateliers collectifs. Leurs problématiques personnelles sont traitées par un accompagnement psychosocial particulièrement individualisé.

*"On veille à organiser des sorties pour les ouvrir à ce qui existe à l'extérieur, les aider à pousser des portes, aussi bien du planning familial que de l'opéra, (...)*

*Il y a un atelier créatif hebdomadaire animé par une artiste. Les créations manuelles qui explorent toute une série de techniques et de disciplines démontrent aux participantes qu'elles sont capables de réaliser quelque chose, d'aller jusqu'au bout, de le montrer aux autres, (...)*

*On a aussi un atelier Système D pour pouvoir réaliser les petites interventions de bricolages dans sa maison comme forer, accrocher une étagère au mur, changer un soquet, déboucher un évier, ... L'idée est de*





*réduire leur dépendance à des tiers, éviter qu'elles doivent faire appel à un ex, parfois violent (...)*

*Notre atelier Mécanismes de la violence permet aux femmes d'identifier les comportements et situations problématiques et les outils à disposition afin de les éviter. Pas qu'elles soient responsables de ce qui leur est arrivé ou pourrait arriver mais pour qu'elles puissent repérer les manières utilisées pour les mettre sous contrôle. Parce que la violence, ce n'est pas seulement les coups (...)*

*On fonctionne aussi beaucoup par le partage entre elles. Elles sont les expertes de leur propre vie, de leur propre expérience. Elles ont beaucoup à partager. L'une va donner un petit cours de japonais, l'autre va expliquer ce qu'elle sait du droit, etc. Elles redeviennent actrices, elles s'entre-aident énormément (...)*

*L'accompagnement psychosocial est facilité par la confiance qui existe entre les stagiaires et les formatrices. Cette confiance permet aux stagiaires d'oser poser des questions, demander de l'aide pour lire une facture, un document qu'elles n'ont pas compris, (...)*



*On fait un travail militant avec les femmes. Et elles vont en ressortir plus conscientes de ce qu'elles vivent (...). C'est gagné pour nous quand elles se disent qu'elles ont un rôle à jouer, qu'elles peuvent revendiquer des droits pour elles, demander des mesures pour diminuer leur précarité, plus de places en crèches, etc."*

**Ce travail ne pourrait pas s'envisager avec un public mixte ? Pourquoi travailler spécifiquement avec des femmes ?**

On ne fait pas le même travail dans un groupe de femmes que dans un groupe mixte. Tout dépend des objectifs que l'on vise. Chez SOFFT, il y a la volonté de prendre en compte la réalité structurelle qui impacte les femmes. C'est très difficile de le faire en présence d'hommes, d'une part parce que les femmes ne s'exprimeront pas sur certains sujets

ou difficultés qui leur sont propres (notamment les mécanismes de la violence), d'autre part parce qu'il faudra travailler chez eux toute une série de mécanismes de résistance et leur propension à prendre toute la place et à se positionner en expert.

*"Les hommes ont tendance à prendre le pouvoir et monopoliser la parole dans les groupes. Dans certains domaines, notamment l'informatique, ils se comportent comme s'ils savaient mieux que tout le monde par exemple en te prenant la souris des mains pour te montrer comment faire ce que tu sais déjà faire ou en t'empêchant d'expérimenter par toi-même et donc d'apprendre. Faire des groupes de femmes, c'est donc un choix historique de notre centre pour permettre aux femmes de s'épanouir et d'évoluer dans la formation sans devoir se battre pour avoir une place ou pour garder sa souris en main. (...)*

*Chaque fois qu'on interpelle un groupe "dominant" sur ce qui pose problème, ça perturbe,*



**IL Y A UN ATELIER CRÉATIF HEBDOMADAIRE ANIMÉ PAR UNE ARTISTE. LES CRÉATIONS MANUELLES QUI EXPLORENT TOUTE UNE SÉRIE DE TECHNIQUES ET DE DISCIPLINES DÉMONTRENT AUX PARTICIPANTES QU'ELLES SONT CAPABLES DE RÉALISER QUELQUE CHOSE, D'ALLER JUSQU'AU BOUT, DE LE MONTRER AUX AUTRES, (...).**



**“FAIRE DES GROUPES DE FEMMES, C’EST DONC UN CHOIX HISTORIQUE DE NOTRE CENTRE POUR PERMETTRE AUX FEMMES DE S’ÉPANOUIR ET D’ÉVOLUER DANS LA FORMATION SANS DEVOIR SE BATTRE POUR AVOIR UNE PLACE OU POUR GARDER SA SOURIS EN MAIN (...)”.**

*ça amène à des réflexes de défense d'autant qu'il n'a pas conscience de sa position dominante et n'a pas trop envie de la reconnaître. Je n'ai pas envie dans un atelier de passer 20 minutes à d'abord déconstruire ça chez les hommes pour pouvoir ensuite avoir l'occasion de faire passer les messages importants. J'ai envie de mettre mon énergie à travailler avec les femmes directement. (...)*

*En fait, en fonction des objectifs qu'on veut atteindre, du travail qu'on veut faire, de nos contraintes, un groupe mixte peut s'envisager ou pas. Dans un groupe mixte, tu seras dans la sensibilisation car tu devras d'abord convaincre les mecs, qui pour la plupart repartiront quand même avec leurs idées, et pour les femmes, tu n'auras rien fait.”*

**Quels seraient les principaux changements à opérer pour changer la situation des femmes précarisées ?**

Pour Marie-France et Delphine, il faut commencer par lutter contre la précarité tout court. Spécifiquement pour les femmes, l'individualisation des droits permettrait un vrai changement, de même que les mesures pour aider les familles monoparentales. Il est temps de réfléchir à un mode d'organisation qui permette une meilleure conciliation vie privée-vie professionnelle. Il faudrait augmenter drastiquement le nombre de places en crèche, les possibilités de garderie et d'activités extra-scolaires à des prix abordables. Il y aurait également un vrai travail à faire sur les métiers accessibles ou non par les femmes et les hommes et sur la vision courttermiste de l'insertion. Il faudrait une

véritable aide dans l'accès au logement. Bien qu'il leur reste beaucoup de revendications, elles terminent cette liste non-exhaustive par le vœu de règlements qui tiennent compte de la réalité des stagiaires et des femmes en particulier. Pour illustrer ce point, elles évoquent le cas d'une participante motivée qui avait le souhait de continuer sa formation dans un métier en pénurie mais, qui se trouvant sous le coup de la dégressivité des allocations de chômage, n'a pas pu

le faire. *“C'est dommage ! Le travail effectué avec la participante pour lui ouvrir le champ des possibles s'est effondré en un instant ! C'est ce genre de politique qu'il faudrait revoir.”* ●

**MARIE LEDENT,**

*Chargée de missions socio-pédagogiques chez ALEAP Et membre du Comité de rédaction de l'Essor*





## ∴ Habiter la précarité, répondre à la nécessité

**Si la précarité pouvant toucher les publics en CISP peut souvent être évoquée à travers sa dimension économique, la précarité a ceci de particulier qu'elle s'imisce au plus profond du quotidien de la vie privée, elle vient faire vaciller la stabilité sociale des concernés, leur ôte légitimité et audibilité et peut aller jusqu'à fracturer la perception de soi-même. Parmi les multiples situations précaires engendrées par la pauvreté<sup>1</sup>, nous explorerons ici les précarités énergétique<sup>2</sup> et de logement pouvant impacter les apprenants en alphabétisation. Rendez-vous à Lire et Écrire Verviers avec Bénédicte, assistante sociale et agent d'accueil, et Jean, coordinateur pédagogique. À travers un angle plus large, abordons tout d'abord la précarité dans son acception générale.**

**Bénédicte :** "À Lire et Écrire, on n'est pas dans ce qu'on appelle la grande précarité. Il y a de la précarité mais pas autant que dans l'aide alimentaire, par exemple. Ce n'est pas le même public. Ici, ce sont essentiellement des personnes bénéficiaires du CPAS ou du chômage et quelques-unes de la mutuelle. Ce qui renforce la précarité, ce sont par exemple des configurations familiales particulières, notamment avec un certain nombre de femmes en famille monoparentale. (...) On rencontre aussi des problématiques très diversifiées. Ça passe de la violence conjugale à des recherches de logement, de l'insalubrité, des demandes de colis alimentaires... Il y en a aussi qui sont très seules ou pour lesquelles je ne trouve personne dans leur

réseau pour les accompagner vers certains organismes."

**La précarité énergétique, à présent, apparait comme inbriquée dans d'autres problèmes personnels. Comme l'indiquent nos interviewés, les situations vécues supposent un entremêlement tourmenté de conditions de vie impactant davantage encore la précarité énergétique qui ne peut se comprendre à l'état isolé. Le logement semble ainsi y détenir un rôle fondamental.**

**Jean :** "C'est un point de départ, l'énergie, mais c'est une toile d'araignée. Tu prendrais

<sup>1</sup> La pauvreté peut être définie, d'une part, d'un point de vue institutionnel par "la relation d'assistance unissant au reste de la société" et, d'autre part, par l'éloignement du marché du travail et la perte de reconnaissance de la part des "autres". Colombi, D. (2020). *Où va l'argent des pauvres*. Paris : Éditions Payot, pages 22 et 44.

<sup>2</sup> Nous nous appuyons ici sur la définition du SPP Intégration sociale pour définir la précarité énergétique : celle-ci "fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie." <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/la-precarite-energetique-en-belgique-2011>

**LES PERSONNES ONT CONSCIENCE DES PROBLÈMES DU LOGEMENT QU'ELLES OCCUPENT, COMME L'HUMIDITÉ, L'EXIGUÏTÉ, LE FROID... MAIS MALGRÉ CETTE CONSCIENCE DES CHOSES, ELLES N'ONT PAS OU PEU DE POUVOIR SUR LEURS CONDITIONS DE VIE ET SONT DONC PRÊTES À ACCEPTER D'Y RESTER CAR ELLES TROUVENT DIFFICILEMENT AUTRE CHOSE.**



la précarité du logement, tu arriverais à la même chose mais c'est une autre toile d'araignée s'y superposant."

**Bénédicte :** "Je pense que la précarité énergétique est très fortement liée aussi à la précarité des logements et à leur insalubrité. Certains apprenants vivent dans des logements vraiment problématiques. Et les inondations de juillet 2021 n'ont pas aidé. (...) Pour avoir été sur le terrain au moment des inondations afin d'aider les apprenants, j'ai pu voir que les logements en eux-mêmes étaient déjà problématiques. À titre d'exemples : des logements avec des systèmes de chauffage en mauvais état ; des coupures de chauffage ; d'autres n'ayant pas accès aux caves ; il peut y avoir des cartons à la place des fenêtres ; une personne vit dans un ancien rez-de-chaussée de commerce avec seulement une fenêtre pour tout l'habitat... Les personnes ont conscience des problèmes du logement qu'elles occupent, comme l'humidité, l'exiguïté, le froid... Mais malgré cette conscience des choses, elles n'ont pas ou peu de pouvoir sur leurs conditions de vie et sont donc prêtes à accepter d'y rester car elles trouvent difficilement autre chose"

**Jean :** "Les gens sont tellement contents d'accéder à un logement qu'ils ne sont pas prêts à dénoncer son mauvais état parce qu'ils savent très bien qu'ils vont ensuite se retrouver dans la difficulté d'en retrouver un nouveau."

**La complexité des informations à traiter ainsi que du vocabulaire employé représentent par ailleurs un risque d'absence de la connaissance de ses droits et des démarches pouvant être entreprises.**

**Bénédicte :** "Il y a des personnes qui ne comprennent pas les papiers qu'elles reçoivent, notamment concernant des dettes énergétiques. Le placement de compteurs à budget peut leur être proposé, sauf qu'on leur soumet une date à laquelle venir l'installer. S'ils ne comprennent pas ou sont absents une première fois, une deuxième fois on peut leur couper en partie l'électricité ou le gaz. Les papiers sont, pour eux, souvent complexes à comprendre. Impossible. Ils ne comprennent pas ce qu'ils reçoivent. Ce qui peut conduire à des situations d'urgence. L'urgence, d'ailleurs, c'est parfois quand, moi, je reçois le papier et que je remarque que la date butoir est le lendemain."

**Cette expérience au quotidien de la précarité ne reste pas sans conséquence sur le suivi de la formation en alphabétisation.**

**Bénédicte :** "C'est une évidence même. Quand ils ont trop de problèmes dans la tête et qu'ils ne trouvent pas d'arrangement, il n'y a que ça. Ils se retrouvent clairement en inconfort. On peut le comprendre. Il n'y a plus que ce problème-là qui compte, c'est normal, on est là dans les besoins vitaux de l'être humain. Il faut un minimum de confort de vie... Donc ça prime sur tout, ça a un impact indéniable. Quand un formateur est face à une personne dans ce genre de situation, il voit bien que la personne n'est pas là mentalement. S'il n'y a pas de suivi, l'absentéisme est également susceptible de s'installer. Quand ils n'ont pas de chauffage, par exemple, et qu'ils doivent rencontrer tel service pour y remédier, ou qu'ils essaient de faire en sorte que le propriétaire vienne avec eux... Ils vont de ce fait être absents. Ou, en plus du tracas, ils sont parfois plus malades. (...) Tout ça engendre de l'absentéisme. Il y en a qui nous disent directement le problème et puis certains éprouvent une gêne, un malaise par rapport à d'autres. (...) Parfois, quand une personne est fort absente et qu'on sent qu'il y a autre chose derrière, on la reçoit à deux avec Jean et puis on creuse un peu<sup>3</sup>."

**Jean :** "Ça n'a l'air de rien mais ce qui semble important à deux, c'est qu'on soit un homme et une femme. En fonction des publics, ils tendent plutôt à s'adresser à Bénédicte ou plutôt à moi. Quand on sent vraiment qu'on est "sur le fil du rasoir", qu'on sent qu'il y a quelque chose, on se dit qu'on la recevra à deux et puis on verra. À nous deux, ça aide à ouvrir les portes, j'ai cette impression d'un ouvre-boîtes, là !"

**Face à ces situations de précarité énergétique, la régionale de Verviers n'est pas sans ressources.**

<sup>3</sup> À ce titre, Bénédicte nous confie par exemple que "certaines femmes vivent des choses difficiles dans leur quotidien avec leur conjoint et peuvent donc être plus à l'aise de parler avec une autre femme."





**Que du contraire ! D'abord, le travail d'accompagnement assuré par Bénédicte représente un puissant pilier d'intervention. Son potentiel à faire sauter les verrous s'avère ainsi très fécond.**

**Bénédicte :** "Soit les personnes viennent d'elles-mêmes avec la problématique soit il y a un constat qui se fait en formation : la personne n'est pas bien, elle est souvent absente... On peut aussi recevoir les apprenants directement quand on a fait notre propre constatation d'une difficulté. J'interviens dans le suivi. J'essaie de voir si je peux faire quelque chose avec la personne. Parfois, je dois la voir plusieurs fois pour régler le problème, pour l'orienter, la suivre dans ses démarches,... Je contacte les organismes par téléphone ou par mail. Je vais très peu sur le terrain, à part en cas d'urgence ou pour des situations

**IL Y A AUSSI TOUT UN TRAVAIL D'EXPLICATION DU FONCTIONNEMENT DE LEUR FACTURE DE RÉGULARISATION. LORSQUE JE LES VOIS EN PERMANENCE SOCIALE : "QU'EST-CE QUE C'EST, CETTE FACTURE-LÀ ? QU'EST-CE QUE TU AS ENCORE COMME AUTRES FACTURES ?". IL Y A VRAIMENT TOUT UN TRAVAIL AUSSI AUTOUR DE ÇA.**

particulières. Par exemple, j'ai dû accompagner une femme à l'accueil à la suite de violences conjugales. Mais de manière générale, j'apporte mon aide d'ici. (...) Ce que je fais, c'est vraiment : "Tiens, tu as une facture, est-ce que tu bénéficies du tarif social ? Si tu ne l'as pas, voilà ce qu'on va faire". On procède par l'échelonnement de factures, on prend des contacts quand il y a quelque chose qui ne me semble pas juste dans la facture... Si ce sont des chômeurs, ils n'ont pas le tarif social donc c'est parfois plus compliqué. C'est dans un ensemble de dettes que l'on peut retrouver celles liées à l'énergie. Et à ce moment-là, je relaie vers un service de médiation de dettes ou d'énergie. Ou il y a aussi tout un travail d'explication du fonctionnement de leur facture de régularisation. Lorsque je les vois en permanence sociale : "Qu'est-ce que c'est, cette facture-là ? Qu'est-ce que tu as encore comme autres factures ?". Il y a

vraiment tout un travail aussi autour de ça. D'ailleurs, j'ai créé des outils que j'utilise quand je fais du remplacement en formation. J'en profite aussi pour expliquer les choses à ce moment-là. (...) Pour en revenir aux conditions de vie, avec les problèmes de chauffage, il y a des propriétaires qui ne sont pas non-plus nécessairement de bonne foi ce qui est vraiment problématique. Certains estiment qu'il ne faut pas changer de chauffage alors que, au vu de son état, si ! Il faut parfois beaucoup insister avec les propriétaires donc c'est déjà arrivé qu'on contacte directement les chauffagistes – soit moi soit avec notre collaboratrice du service Énergie du CPAS."

**À ce titre, une autre ressource réside dans la capacité de Lire et Écrire Verviers à mobiliser son réseau. Il s'agit justement plus spécifiquement ici du service Énergie du CPAS. Attardons-nous un moment sur cette initiative.**

**Bénédicte :** "On entretient une belle collaboration avec le service Énergie du CPAS. Une de leurs accompagnatrices est venue ici en décembre 2022 pour faire des séances de sensibilisation dans 5-6 groupes sur la consommation d'énergie. Ce sont des personnes qui sont bénéficiaires en majorité du CPAS, elles bénéficient donc du tarif social."

**Jean :** "Pour l'énergie, on a anticipé les choses. C'est avant que les problèmes n'arrivent qu'on a rencontré cette dame qui est d'abord venue faire une intervention au sein de notre équipe avec les formateurs pour relayer une série d'éléments vers les apprenants. On trouvait intéressant qu'elle puisse ensuite venir rencontrer les groupes. Elle donne des conseils aux gens pour diminuer leur facture de consommation, notamment en prenant plus soin de leur bâtiment, plein de petites choses peu coûteuses mais qui permettent de faire la différence. Elle est vraiment très chouette, elle est dévouée au public."





**POUR L'ÉNERGIE, ON A ANTICIPÉ LES CHOSES. C'EST AVANT QUE LES PROBLÈMES N'ARRIVENT QU'ON A RENCONTRÉ CETTE DAME QUI EST D'ABORD VENUE FAIRE UNE INTERVENTION AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE AVEC LES FORMATEURS POUR RELAYER UNE SÉRIE D'ÉLÉMENTS VERS LES APPRENANTS.**

**Si tu n'as pas l'information, c'est l'information qui viendra à toi...**

**Bénédicte :** “Quand elle est venue, elle a donné des exemples très concrets sur les moyens pour économiser l'énergie. Ne pas laisser les multiprises allumées tout le temps, ne pas laisser les machines ou chargeurs sous tension, vu qu'ils consomment... Elle a expliqué et donné un ensemble de conseils de ce genre aux apprenants. Ou bien comment économiser au niveau de l'isolation, comme pour les simples vitrages, étant donné ça que ne leur appartient pas de changer les fenêtres, ils sont généralement locataires. Elle a aussi informé qu'elle peut se rendre à domicile. Donc, on a pris contact plusieurs fois avec elle pour qu'elle se rende chez Monsieur X afin de regarder ce qui pouvait être amélioré sur place. Ce qui est très intéressant ! D'une part, elle leur a expliqué de vive voix et, d'autre part, elle leur a aussi expliqué qu'elle pouvait se rendre chez eux. Elle est maintenant allée chez quelques personnes pour observer le logement et les informer des changements qui peuvent être entrepris. C'était vraiment bienvenu ! Lorsqu'elle est venue dans les groupes, elle a aussi amené des objets avec elle. Elle a apporté des multiprises avec interrupteur, des mousses d'isolation à placer dans le bas des portes et en-dessous des fenêtres...

Donc elle avait des choses à montrer et avait préparé des photos sur un Powerpoint, donc des choses fort visuelles. Avec notre public, c'est ce qu'il faut aussi.”

**Jean :** “Tous les participants aux ateliers ont reçu ces multiprises et mousses pour portes et fenêtres comme “petits cadeaux”. Ça a impulsé une dynamique intéressante !”

**Enfin, nous pouvons constater que faire jouer le réseau de Lire et Écrire Verviers amène aussi à faire jouer la professionnalité des travailleurs contactés, ici l'intervenante du CPAS qui permet, en outre, de favoriser le recours à certains droits sociaux.**

**Bénédicte :** “Par l'initiative de la faire venir dans nos locaux, on peut maintenant mettre un nom et un visage. Les formateurs peuvent dire “Tu peux aussi aller trouver [X], tu te souviens... ?”. Donc ça crée aussi des ponts !”

**Jean :** “Par ailleurs, ce sont des services essentiels à la population qui sont très méconnus. (...) Ce qu'on ignorait aussi, c'est que les services

Énergie paient parfois les factures d'énergie des allocataires. Ils ont un fonds Énergie. Et c'est pour ça qu'on a tout intérêt à orienter les apprenants vers ce service. Nous, on aurait tendance à dire à l'apprenant “On va faire une démarche de mensualité de paiement”, alors que s'il se rendait au service Énergie, il n'aurait peut-être même pas besoin d'échelonner.”

**Bénédicte :** “En se rendant aussi dans certains logements, les apprenants l'ont fait venir chez eux. Ils ont donc d'eux-mêmes fait certaines choses et appliqué certaines bonnes pratiques, mais ils savent maintenant aussi que ce service-là existe ! Ce qui est un bénéfice à long terme.” ●

*Interview de*

**BÉNÉDICTE SCHUMACHER ET JEAN CONSTANT,**

*Assistante sociale et agent d'accueil & Coordinateur pédagogique, Lire et Écrire Verviers*

**SÉBASTIEN VAN NECK,**

*Chargé de projets Éducation permanente à Lire et Écrire en Wallonie, Et membre du Comité de rédaction de L'Essor*





## Apprendre à calculer, et à bien manger

Des chips pour le repas de midi, des estomacs vides qui gargouillent, une énergie qui décroît au fil de la journée... ces situations sont familières pour bon nombre de travailleurs-euses de terrain. A l'AID Val de Senne, depuis quelques années, on accompagne les stagiaires à acquérir des nouvelles compétences, et à manger à leur faim.

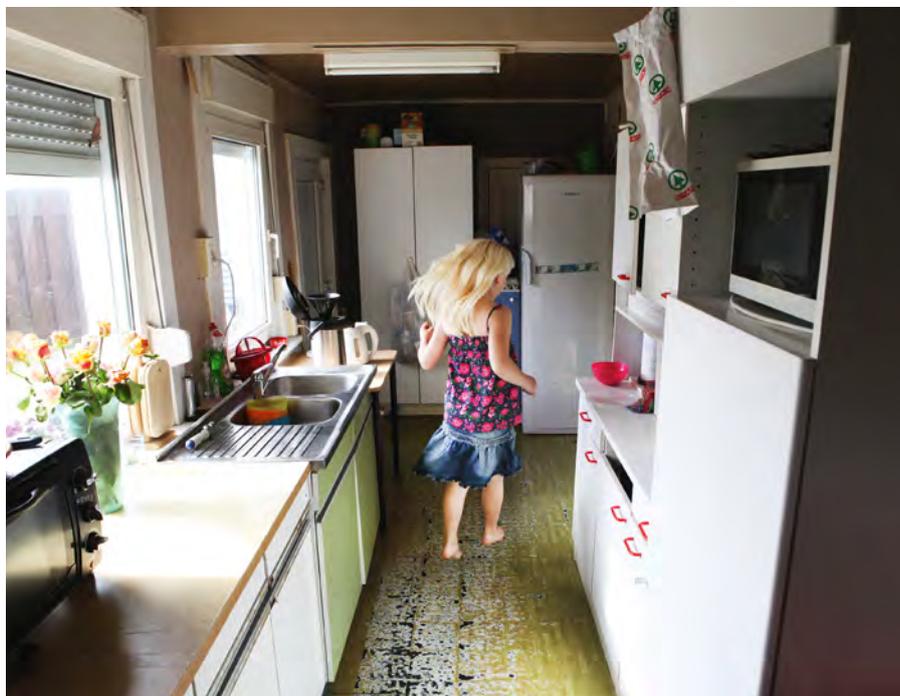
Lorsque l'on est en situation de vulnérabilité, comme le sont nos stagiaires, la précarité touche tous les aspects de la vie, de plein fouet. Les CISP s'efforcent alors d'accompagner leurs stagiaires dans tous les aspects de la vie quotidienne, et parfois jusque dans leur assiette.

Angélique Forthomme est responsable de la filière de formation d'aide-ménagère à domicile et en collectivité à l'AID Val de Senne, située à Tubize. Passionnée de cuisine, c'est avec plaisir qu'elle partage ses trucs et astuces avec les stagiaires.

### > Un menu 3 services pour 3€

Dans le cadre de la formation d'aide-ménagère, les cours de remise à niveau permettent d'aborder une série de sujets variés. "J'y joins un cours de débrouillardise, pour que les stagiaires puissent apprendre comment, et où, acheter bon marché."

Pour faire des mathématiques de manière concrète, on les y applique à la vie de tous les jours. Dans ce cadre, ponctuellement, le cours prend la forme d'un atelier cuisine, étalé sur quelques jours. "On commence par s'échanger les endroits où chacun va faire ses courses. On se rend compte qu'il y a des bons plans à gauche et à droite, mais que personne n'utilise tous les bons plans disponibles. Et moi je leur en donne d'autre. (...) Au total, il faut 3 demi-jours, de la préparation au repas. Cet atelier, ce projet, c'est une vraie mise en pratique du cours de remise à niveau."



**"ON COMMENCE PAR S'ÉCHANGER LES ENDROITS OÙ CHACUN VA FAIRE SES COURSES. ON SE REND COMPTE QU'IL Y A DES BONS PLANS À GAUCHE ET À DROITE, MAIS QUE PERSONNE N'UTILISE TOUS LES BONS PLANS DISPONIBLES. ET MOI JE LEUR EN DONNE D'AUTRE (...)"**

"Les stagiaires choisissent ce que l'on mange, et doivent élaborer un repas sain. C'est entrée - plat - dessert pour 3€ par personne. Ensuite, on prépare les recettes, on va faire les courses, on cuisine puis on mange ensemble. Les stagiaires ne croient pas qu'on va y arriver pour ce budget, et pourtant on s'en sortait souvent pour moins de 3€, avant le Covid et l'inflation bien sûr". Après le repas, vient le

temps des comptes. "On vérifie que le budget a bien été respecté, on voit ce qu'il reste et on fait les comptes par personne. Elles analysent les tickets, et vérifient le total pour établir combien d'argent il reste au budget. Tout ça permet de travailler les multiplications, les divisions, les soustractions, ... et de se rendre compte qu'on peut bien manger pour peu". Finalement, Angélique allie l'utile

à l'agréable : *"on travaille à la fois la gestion de budget et l'alimentation saine"*.

En plus de permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences en math, elle leur apprend donc aussi à mieux manger. *"Je me suis rendue compte que les gens qui n'ont pas d'argent mangent mal. Alors que manger sainement, ce n'est pas forcément plus cher si on fait ses courses au bon endroit et qu'on prend le temps de cuisiner. (...) Evidemment, si on prend une boîte de raviolis à 1€, ce n'est pas cher et vite avalé. Mais deux heures après, on a faim. Alors que si tu fais un couscous ou un bortsch, avec des légumes de saison, c'est simple, tu fais manger plus de personnes, pour peu cher, et ça te nourrit réellement"*.

La responsable note parfois le manque de connaissances en matière d'alimentation de ses stagiaires : *"Pour peu que l'on vienne d'une famille où l'on ne cuisinait pas, que l'on ne connaisse pas de bonnes recettes, ... Si on n'y a pas été éduqué, c'est compliqué. (...) L'accès à l'alimentation est de plus en plus dur. Et il y a aussi de fausses idées sur le coût réel des aliments"*. A son niveau, elle tente d'apporter une partie de solution au

problème d'alimentation que vivent ses stagiaires.

### > Du potage et un potager

Et l'AID Val de Senne n'en est pas à son coup d'essai en matière d'accès à l'alimentation. Il y a quelques années déjà, l'équipe s'était lancée dans la préparation de soupes à destination des stagiaires. Au quotidien, force était de constater la précarité alimentaire des stagiaires. Certains stagiaires n'avaient rien, ou presque, à manger sur le temps de midi. Et ils ne semblaient pas manger bien plus le matin et le soir, chez eux. *"On parlait d'un constat de précarité pure et dure : on avait beaucoup de stagiaires qui n'avaient pas de quoi manger"*.

L'équipe passe alors en cuisine et prépare de la soupe une à deux fois par semaine. Les stagiaires des filières EFT qui le souhaitent pouvaient alors emporter un thermos de soupe chaude lorsqu'ils partaient sur chantier. Cela permettait aux stagiaires de manger, et permettait également d'assurer leur sécurité. *"Un stagiaire qui monte sur un toit pour y faire des réparations, si ça fait deux jours qu'il n'a plus mangé, c'est trop dangereux !"*.

**"SI ON N'Y A PAS ÉTÉ ÉDUQUÉ, C'EST COMPLIQUÉ. (...) L'ACCÈS À L'ALIMENTATION EST DE PLUS EN PLUS DUR. ET IL Y A AUSSI DE FAUSSES IDÉES SUR LE COÛT RÉEL DES ALIMENTS". A SON NIVEAU, ELLE TENTE D'APPORTER UNE PARTIE DE SOLUTION AU PROBLÈME D'ALIMENTATION QUE VIVENT SES STAGIAIRES.**

Si le projet est aujourd'hui en pause, faute de temps, l'équipe garde à cœur de permettre aux stagiaires de mieux manger, et d'éveiller leur curiosité en la matière. Des bacs potagers sont ainsi installés à proximité des locaux, dans lesquels l'équipe plante régulièrement des semences variées. Les stagiaires peuvent se servir au besoin, en fonction de ce qui y pousse.

Toutes ces initiatives permettent d'aider les stagiaires à avoir accès à l'alimentation, et à acquérir des connaissances et des compétences utiles pour (mieux) manger. Même si cela ne suffit pas à résoudre la précarité à laquelle ils font face, et que l'accès de toutes et tous à l'alimentation reste un enjeu de santé publique, et de démocratie, Angélique reste porteuse d'espoir. *"Bien sûr, nos stagiaires font face à un problème récurrent d'alimentation, et d'accès à la nourriture. Nous, à notre échelle on peut déjà les accompagner à surmonter leur méconnaissance de l'alimentation."* ●

Propos de

**ANGÉLIQUE FORTHOMME,**

Responsable de formation  
à l'AID Val de Senne

**SALIMA AMJAHAD,**

Permanente et chargée  
de projets à l'AID  
Et membre du Comité de rédaction  
de l'Essor





## ∴ Réduire les inégalités, quels enjeux, quelles luttes, quels points d'appui ?

*L'individu ou le sujet abstrait de l'économie, de la philosophie ou de certains courants sociologiques n'a aucune existence réelle. Il est comme un point virtuel sur une carte qui serait dépourvue de toutes coordonnées.*  
Bernard Lahire

Dans son ouvrage *Pour une démocratie de combat*, Michel Wieviorka se demande quel peut être l'apport des sciences humaines et sociales au développement de la démocratie, notamment par rapport au défi du chômage et des inégalités. Il rappelle que ce défi est devenu crucial à partir du premier choc pétrolier (1973) :

*(...) au cœur même des pays les plus riches, la question du chômage et de la précarité se posait, de plus en plus souvent en des termes nouveaux. Pour plusieurs raisons, toutes convergentes, ces enjeux tendaient à devenir structurels, prenant la forme de la dualisation de la vie collective : d'un côté ceux qui continuaient à travailler, voire à prospérer, et d'un autre côté, des laissés-pour-compte dont l'exclusion ou au mieux la précarité constituaient des plaies que les gouvernements n'ont guère su comment affronter<sup>1</sup>. (p. 357)*

Comment soutenir la démocratie confrontée à un tel défi ? La réponse de M. Wieviorka est claire :

*Il s'agit (...) en tout premier lieu de coproduire des connaissances avec des acteurs,*



<sup>1</sup> M. Wieviorka, *pour une démocratie de combat*, Paris, Laffont, 2020, p. 357.



*d'entretenir avec eux une relation dans laquelle chacun reste soi-même, de mettre en œuvre une démarche collective qui aboutira à mieux connaître et de là, pour les acteurs, et pour d'autres qui s'intéresseront à cette coproduction, à mieux agir. Il peut s'agir aussi d'aider des sujets fragiles, ou inconsistants, à se constituer en acteurs, et tout au moins à réfléchir aux conditions par lesquelles cela pourrait devenir possible, voire à faire l'autoanalyse des obstacles à une telle logique, comme dans les recherches menées par Philippe Bataille avec des malades du cancer et non sur eux<sup>2</sup>.*

C'est dans cette voie que le RWLP<sup>3</sup> et RTA<sup>4</sup> se sont engagés depuis de nombreuses années, en considérant que les personnes confrontées à des situations de pauvreté pouvaient être considérées, par leur action quotidienne, comme des acteurs de la lutte contre la pauvreté, partenaires de plein droit des professionnels engagés pour leur part également dans une lutte pour la réduction et, d'ailleurs, la prévention des inégalités<sup>5</sup>.

Les connaissances coproduites avec ces acteurs nous permettent une compréhension des enjeux traversant la question des inégalités.

Pour les militants du RWLP, la question de la pauvreté doit se penser en termes de privation d'accès à une série de ressources tant matérielles qu'immatérielles qui sont de fait interconnectées en permanence : les revenus,

bien entendu (en n'oubliant pas que la plupart des revenus d'aide se situent en dessous du seuil de pauvreté), mais aussi le logement, l'accès à l'eau et à l'énergie, les dépenses permettant de rester en bonne santé ou de prévenir des risques sanitaires, les ressources "culturelles" au

sens large, qu'il s'agisse de "capital culturel institutionnalisé" (comme le diplôme), de connaissances et compétences, de l'accès à l'expérience culturelle ou esthétique, etc.

Remarquons que récemment l'interconnexion de ces dimensions a été quelque peu mieux prise en compte, mais en quelque sorte à l'envers, puisque pour certains "responsables", l'accès à un logement social, par exemple, devrait en quelque sorte conduire à une diminution de l'aide financière !

Les militants du RWLP qualifient de "pouvoir de vivre" le résultat de ces interconnexions, en avançant en outre que des privations en matière de logement, d'accès à l'énergie et à l'eau, des problèmes récurrents voire rédhibitoires de mobilité, de santé, un échec de l'enseignement avec les personnes précarisées et l'obstacle à l'exercice effectif des droits que constitue de plus



<sup>2</sup> M. Wiewiorka, op.cit., p. 458.

<sup>3</sup> RWLP : Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté : association qui active une démarche participative sur l'accès et l'exercice des droits des personnes en situation de pauvreté en Région wallonne, dans une préoccupation de Justice Sociale indispensable à une société démocratique. <https://www.rwlp.be/>

<sup>4</sup> RTA : asbl namuroise active dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle (notamment via une formation qualifiante de cameraman-monteur), dans le domaine de l'éducation permanente (l'asbl est agréée pour produire des analyses et études à destination du monde associatif), de la formation d'adultes (l'asbl est agréée comme organisme de formation et de perfectionnement des services de l'aide à la jeunesse). <https://www.rta.be/presentation-de-l'association>

<sup>5</sup> Voir notamment les recherches actions suivantes : sur la question du logement (<https://intermag.be/images/stories/pdf/RA2017rtaautonomie.pdf>) ; de l'enseignement fondamental (<https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2015m11n6.pdf>) ; de la précarité énergétique (<https://intermag.be/analyses-et-etudes/politique/598-dossier-lutte-contre-la-precarite-energetique-et-travail-de-reseau-queelles-logiques-d-action>) ; de l'insertion socio-professionnelle (<https://intermag.be/images/stories/pdf/rtarwlp2020m09n2.pdf>) ; de la mise à l'emploi via un article 60 (<https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2022m12n1.pdf>) ; de la situation des "NEET" (J. Blairon et C. Mahy (dir), Politiques sociales et violence symbolique, Louvain-la-Neuve, Academia, 2017).



en plus la digitalisation des services constituent une manière de “premier cercle” dont les difficultés “vident les forces et les têtes”, compromettant par là même la lutte sur les autres niveaux et sur les relations des niveaux entre eux.

Lorsque les militants demandent dès lors un “droit à l’aisance”, c’est pour évoquer une libération des forces et des têtes seule capable de permettre, comme l’on dit, une “sortie de la pauvreté”.

Ce type de raisonnement rejoint les résultats les plus récents de la recherche sociale, comme la grande enquête dirigée par Bernard Lahire à propos de l’inégalité parmi les enfants – ce qui est tout autre chose que d’employer la médiatique notion de “pauvreté infantile”, puisque comme le remarque B. Lahire, citant Winnicott, *ce n’est pas l’individu qui est la cellule, mais une structure constituée par l’environnement et l’individu. Le centre de gravité de l’être ne se constitue pas à partir de l’individu : il se trouve dans ce tout formé par ce couple*<sup>6</sup>.

Nous nous trouvons loin, alors, d’une pauvreté uniquement mesurée de façon économétrique par la position sur une échelle de revenus ou par une capacité de consommation ou par un mélange des deux approches.

### > Mieux définir les enjeux de la réduction des inégalités

Revenant à Marx qui fait de la lutte pour l’appropriation des moyens de production - *matières brutes, ressources naturelles ou les outils et les machines* (p. 1165) le centre des luttes sociales, Bernard Lahire appelle à compléter cette approche en l’étendant :

- aux connaissances pratiques et théoriques qui permettent de concevoir, fabriquer et faire fonctionner des “artefacts de toute nature”<sup>7</sup>;
- aux dispositions qui permettent l’appropriation de ces connaissances (par exemple : une maîtrise des codes scolaires) ;



- aux dispositions nécessaires à la lutte même pour l’appropriation des différents genres de pouvoir, de ressources ou de capitaux.

Dans cette perspective, les inégalités touchent à l’enjeu de l’accès à tout ce qui permet une “vie augmentée” : extensions de soi, augmentation de sa réalité (par exemple accès à d’autres manières de voir le monde, comme le permettent la culture ou la science) ou de son pouvoir sur la réalité.

Les dominants cumulent les accès et les extensions, tandis que d’autres sont condamnés à une vie rétrécie :

*Pour celles et ceux qui cumulent les “handicaps” et les manques de ressources, c’est toute la vie qui se restreint. Le temps de vie qui se raccourcit, l’espace qui se réduit, le temps de*

*repos ou de loisirs qui s’amenuise, le confort qui diminue, l’horizon mental et sensible qui se referme, et finalement la maîtrise du monde et d’autrui qui s’affaiblit ou disparaît.* (p.1169)

Il est frappant de voir la convergence de cette approche avec les revendications de “reconquête du pouvoir de vivre” que nous avons évoquées ci-dessus. La nécessité d’inclure dans l’appropriation des moyens de production l’accès aux “dispositions nécessaires à la lutte même pour l’appropriation des moyens d’accéder à une vie augmentée” ne peut que nous rappeler la place centrale des dispositifs d’éducation permanente hors lesquels la possibilité d’acquisition de ces dispositions semble bien peu probable, risquant dans ce cas de couper à la racine toute possibilité d’agir sur sa situation.

### DANS CETTE PERSPECTIVE, LES INÉGALITÉS TOUCHENT À L’ENJEU DE L’ACCÈS À TOUT CE QUI PERMET UNE “VIE AUGMENTÉE” : EXTENSIONS DE SOI, AUGMENTATION DE SA RÉALITÉ OU DE SON POUVOIR SUR LA RÉALITÉ.

<sup>6</sup> B. Lahire (dir.), *Enfances de classe, De l’inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019, p. 1161. Dans la suite de l’article, nous indiquerons les paginations de l’ouvrage de B. Lahire directement après la citation.

<sup>7</sup> L’artefact est une création humaine qui augmente la capacité d’action : outils, technologies, découvertes, modèles, théories...

Ceux qui disposent d'un accès large à une grande diversité de ressources peuvent oublier tout ce qu'ils doivent à différents environnements et attribuer leur pouvoir à leur industrie personnelle, "naturalisant" la situation de ceux que la société condamne à une vie rétrécie en l'attribuant à une faiblesse de caractère qui leur serait imputable.

On peut même soutenir que c'est en tendant à monopoliser les ressources qui permettent de se construire une vie augmentée que les dominants **produisent** les inégalités : c'est là l'exercice d'une violence sociale extrême.

### > Des inégalités produites plus que reproduites

L'enquête menée par l'équipe de Bernard Lahire montre bien en effet, par exemple, que l'accès à l'appropriation des connaissances par l'enseignement est restreint par une série de mécanismes, comme la stigmatisation.

*N'ayant pas toujours les moyens de payer la laverie automatique, son père [d'une petite fille] ne peut laver ses vêtements régulièrement. Il tente bien de transmettre des habitudes d'hygiène à ses enfants, en leur faisant prendre "un petit douche [sic]" après l'école ou en leur faisant faire une toilette*

**L'ENQUÊTE MENÉE PAR L'ÉQUIPE DE BERNARD LAHIRE MONTRÉ BIEN EN EFFET, PAR EXEMPLE, QUE L'ACCÈS À L'APPROPRIATION DES CONNAISSANCES PAR L'ENSEIGNEMENT EST RESTREINT PAR UNE SÉRIE DE MÉCANISMES, COMME LA STIGMATISATION.**

*"dans la rue" après le repas. Mais les difficultés d'accès à l'eau, l'absence de sanitaires, de même que l'espace confiné et malodorant de la voiture dans laquelle dorment les cinq membres de la famille, ne lui permettent pas de conformer [sa fille] aux normes d'hygiène dominante.*

*Témoins visibles des inégalités matérielles et du fossé socio-économique qui séparent ces enfants des autres, ces marqueurs de pauvreté sont le support de pratiques et de discours à travers lesquels les enfants éprouvent leur position dominée dans la hiérarchie sociale. Les cheveux et la peau sales, comme les vêtements usés ou les dents abîmées, font l'objet de stigmatisations de la part de leurs camarades. (p.1141)*

Parfois l'institution scolaire se fait elle-même le relais de ce rejet, par exemple lorsqu'elle lie la possibilité de recevoir le bulletin au

paiement (impossible pour certains) de frais scolaires<sup>8</sup>.

On perçoit ici le danger d'un "concept" comme celui de pauvreté infantile (qui masque la chaîne de production des inégalités) ou du "concept" de "reproduction générationnelle de la pauvreté", qui réduit la production de graves inégalités à la sphère éducative – sans parler du mensonge social que constituent les campagnes médiatiques de récolte de fonds qui avancent qu'elles vont "rendre le sourire" aux enfants ou leur permettre d'arborer "un sourire pour l'avenir".

On ne peut dès lors que suivre l'analyse des militants du RWLP lorsqu'ils demandent, comme nous l'avons relaté ci-dessus, la réduction prioritaire des inégalités du "premier cercle" des ressources et par exemple, en tout premier lieu, la suppression du "statut" unique de cohabitant<sup>9</sup>.



<sup>8</sup> Témoignage très récent d'un délégué syndical, cfr "Pressions à l'école fondamentale : quelles analyses, quelles actions ?", à paraître dans [www.intermag.be](http://www.intermag.be)  
<sup>9</sup> <https://www.rwlp.be/index.php/educ-pop/1272-stopstatutcohabitant-historique-de-la-campagne>



Nous ne voyons pas d'autres moyens en la matière qu'une régulation de la violence des marchés (scolaire, du logement, de l'énergie...) par les pouvoirs publics.

B. Lahire fait le même constat de manière critique en reprochant aux gouvernements français des quarante dernières années d'avoir *souvent renoncé à lutter contre les formes d'appropriation privée de la richesse collective, renoncé aussi à l'ambition de la démocratisation de la culture, affaibli les services publics – système scolaire, transport, santé, sécurité sociale, poste, téléphone, eau, électricité et gaz, retraite – qui bénéficient à toutes et tous indépendamment de leur condition, et abandonné, au fond, tout horizon général émancipateur.* (p.1176)

Plusieurs vulgates ont rendu ces régressions possibles dans la plupart des pays dits développés : la croyance que confier aux marchés l'organisation de ces productions et services les rendrait plus performants ; le déport de la responsabilité de ces inégalités sur les individus qui en sont victimes ; plus récemment, sur les opérateurs sociaux et culturels bientôt



accusés d'inefficacité et d'un manque d'impact (social, sociétal...) sur les inégalités.

Le gouvernement wallon n'a-t-il pas eu il y a quelque temps le projet de rémunérer les opérateurs d'insertion "au résultat" ? Le

CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental wallon) s'y était clairement opposé :

*Le conseil demande qu'une réflexion soit menée sur la pertinence de l'application d'une obligation de résultats, impactant potentiellement le paiement des prestations, pour des activités d'insertion. Il estime que l'insertion dans l'emploi d'un demandeur d'emploi inoccupé est, par définition, liée à une série de facteurs ne dépendant pas uniquement du prestataire de services, mais bien de l'individu et du contexte socio-économique. En outre, il craint que l'application d'une obligation de résultats ne mène à une sélection du public, s'effectuant à nouveau au détriment des plus éloignés du marché de l'emploi<sup>10</sup>.*

Mais sommes-nous sûrs que les vulgate de la "libéralisation", de la "responsabilisation individuelle" et de la "responsabilisation des opérateurs" ont été abandonnées, ainsi que les logiques d'"incitation" par privations supplémentaires de ressources pour celles et ceux qui n'ont pas accès aux ressources du "premier cercle" ?

<sup>10</sup> Extrait de l'avis n°1411 adopté par le CESE le 24 janvier 2019.





**NOUS POUVONS NOUS RENDRE ATTENTIFS AUX “POINTS D’HONNEUR” CONSTRUITS DANS LA SURVIE, QUI CONDUISENT PAR EXEMPLE UN INDIVIDU À AFFIRMER UNE IDENTITÉ FIXÉE “JE SUIS COMME JE SUIS” (ET UN POINT D’HONNEUR POUR LUI EST DE LE RESTER); CETTE AFFIRMATION LUI A PERMIS DE RÉSISTER AUX RÉTRÉCISSEMENTS MULTIPLES DE L’EXISTENCE, MAIS ELLE N’EST PAS D’OFFICE APPROPRIÉE À UNE AUTRE SITUATION.**

**> Les conséquences de cette lecture des inégalités pour notre travail d’insertion socio-professionnelle**

Pour autant, la prise en compte des mécanismes de production des inégalités et notamment de l’interconnexion des différentes restrictions d’accès à différentes ressources matérielles et immatérielles nous incombe aussi dans nos pratiques quotidiennes de formation.

Nous voudrions insister à titre d’exemples sur trois points de vigilance qui sont spécifiquement de notre ressort.

Si nous acceptons la conception de la production des inégalités défendue dans ces lignes, il nous revient de considérer que le manque d’accès à diverses ressources peut compromettre “l’air dans la tête” qui est nécessaire pour entrer dans un processus d’appropriation de nouvelles dispositions. Sans doute devons-nous éviter d’aborder ces contraintes subies par les personnes qui nous rejoignent pour se former sous le mode de la déficience ou par un reproche de veulerie à leur rencontre et nous demander comment, au contraire, nous pouvons *renforcer la capacité d’analyse et d’action*<sup>11</sup> de ces personnes – ce

qui va bien au-delà d’un accompagnement “psycho-social”.

Ensuite, les raisonnements que nous avons évoqués ici conduisent à prendre en compte les fragiles équilibres qui ont été construits par les personnes pour survivre aux vies rétrécies qui leur ont été imposées par les environnements qu’ils ont eu à traverser ; ils invitent dès lors à considérer les difficultés massives qui peuvent être impliquées dans le passage d’une situation à une autre situation : il ne s’agit jamais “simplement” de passer d’une situation de non formation à une situation de formation, d’une situation de non emploi à une situation d’emploi : l’ensemble des interconnexions de la situation de départ va être affecté par le passage, et pas toujours de manière positive.

Enfin, en particulier, nous pouvons nous rendre attentifs aux “points d’honneur” construits dans la survie, qui conduisent par exemple un individu à affirmer une identité fixée “je suis comme je suis” (et un point d’honneur pour lui est de le rester); cette affirmation lui a permis de résister

aux rétrécissements multiples de l’existence, mais elle n’est pas d’office appropriée à une autre situation (régie par exemple par les “codes du travail” qui entendent mobiliser désormais les subjectivités, c’est-à-dire les mettre sans cesse en mouvement). Il y a là un point très compliqué, qui requiert de notre part une grande prudence, finesse et progressivité, et nous interdit de supposer comme allant de soi ce qui n’est possible que comme effet de processus longs et complexes.

Ces points de vigilance sont constitutifs de nos propres “points d’honneur” de formatrices et de formateurs, même s’ils ne s’accommodent guère aux prescriptions anti-sociales de l’État social actif. Ils ne trouvent leur sens que reliés à une lecture des inégalités qui tienne compte des individus réels, de leurs conditions d’existence réelles et aux actions sociales et politiques que cette prise en compte requiert avec force. ●

**CHRISTINE MAHY,**  
*Secrétaire générale  
et politique du RWLP*

**JEAN BLAIRON,**  
*Asbl RTA*



11 M. Wieviorka, Pour une démocratie de combat, Paris, Laffont, 2020, p. 463.



**Les cinq fédérations membres de l'Interfédération des CISP sont :**

**ACFI BY UNESSA Action Coordonnée de Formation et d'Insertion**

www.acfi.be tél. 02/640.44.07

**AID Actions Intégrées de Développement**

www.aid-com.be tél. 02/246.38.61 (62 ou 65)

**ALEAP Association Libre soutenant l'Émancipation, les Apprentissages et la Professionnalisation**

www.aleap.be tél. 081/24.01.90

**CAIPS Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale**

www.caips.be tél. 04/337.89.64

**Lire et Écrire Wallonie**

www.lire-et-ecrire.be tél. 081/24.25.00

**Le Comité de rédaction**

Salima AMJAHAD, Maude BERTRAND, Jean-François BODARWE, Justine DUCHESNE, Ségolène JACQUEMIN, Véronique KINET, Marie LEDENT, Dimitri LEONARD, Pauline LIBERT, Anne-Hélène LULLING, Sébastien VAN NECK, Benjamin VOKAR

**Secrétaire de rédaction**

Véronique Kinet 081/74.32.00 secretariat@interfed.be

**Rédactrice en cheffe**

Maude BERTRAND

**Ont contribué à la rédaction des articles**

Eric ALBERTUCCIO, Jean BLAIRON, Alessandra BUSATO, Jean CONSTANT, Véronique DUPONT, Angélique FORTHOMME, Christine MAHY, Bénédicte SCHUMACHER

**Crédit photos**

Layla Aerts, Ferme de Froidmont

**Éditeur photos**

Benjamin VOKAR

# L'essor

**L'essor de l'Interfédé :**  
**La revue trimestrielle**  
**du secteur de l'insertion**  
**socioprofessionnelle**

Rue Marie-Henriette, 19-21  
5000 Namur  
Tél.: 081/74 32 00  
secretariat@interfed.be

Mise en page :  
Olagil  
www.olagil.be

Les données diffusées pourront être reproduites par tout utilisateur qui sera tenu d'en indiquer la source.

Interfédération des CISP asbl  
ACFI BY UNESSA • AID • ALEAP • CAIPS • Lire et Écrire Wallonie

N° d'entreprise :  
BE 0439.244.011  
N° de compte :  
BE 60 0013 2078 8170



**L'interfédé**  
**CISP**  
www.interfed.be

*Interfédération des Centres d'insertion socioprofessionnelle ASBL*



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Wallonie

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen